



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFÈTE DE LA CREUSE

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°23-2020-098

PUBLIÉ LE 26 NOVEMBRE 2020

# Sommaire

## Préfecture de la Creuse

23-2020-11-24-001 - Arrêté modification membres de la commission de contrôle des listes électorales de Nouzerines (1 page)	Page 6
23-2020-11-24-018 - Arrêté nomination membres de la commission de contrôle des listes électorales de La Nouaille (1 page)	Page 8
23-2020-11-24-028 - Arrêté nomination membres de la commission de contrôle des listes électorales de La Pouge (1 page)	Page 10
23-2020-11-25-008 - Arrêté nomination membres de la commission de contrôle des listes électorales de La Saunière (1 page)	Page 12
23-2020-11-26-029 - Arrêté nomination membres de la commission de contrôle des listes électorales de La Villedieu (1 page)	Page 14
23-2020-11-26-030 - Arrêté nomination membres de la commission de contrôle des listes électorales de La Villeneuve (1 page)	Page 16
23-2020-11-20-041 - Arrêté nomination membres de la commission de contrôle des listes électorales de Leyrat (1 page)	Page 18
23-2020-11-20-042 - Arrêté nomination membres de la commission de contrôle des listes électorales de Linard-Malval (1 page)	Page 20
23-2020-11-20-043 - Arrêté nomination membres de la commission de contrôle des listes électorales de Lizières (1 page)	Page 22
23-2020-11-20-044 - Arrêté nomination membres de la commission de contrôle des listes électorales de Lourdoueix St Pierre (1 page)	Page 24
23-2020-11-20-045 - Arrêté nomination membres de la commission de contrôle des listes électorales de Lupersat (1 page)	Page 26
23-2020-11-20-046 - Arrêté nomination membres de la commission de contrôle des listes électorales de Lussat (1 page)	Page 28
23-2020-11-20-047 - Arrêté nomination membres de la commission de contrôle des listes électorales de Mainsat (1 page)	Page 30
23-2020-11-20-048 - Arrêté nomination membres de la commission de contrôle des listes électorales de Maison Feyne (1 page)	Page 32
23-2020-11-24-002 - Arrêté nomination membres de la commission de contrôle des listes électorales de Maisonnisses (1 page)	Page 34
23-2020-11-24-003 - Arrêté nomination membres de la commission de contrôle des listes électorales de Malleret (1 page)	Page 36
23-2020-11-24-004 - Arrêté nomination membres de la commission de contrôle des listes électorales de Malleret Boussac (1 page)	Page 38
23-2020-11-24-005 - Arrêté nomination membres de la commission de contrôle des listes électorales de Mansat la Courrière (1 page)	Page 40

23-2020-11-24-006 - Arrêté nomination membres de la commission de contrôle des listes électorales de Marsac (1 page)	Page 42
23-2020-11-24-008 - Arrêté nomination membres de la commission de contrôle des listes électorales de Méasnes (1 page)	Page 44
23-2020-11-24-009 - Arrêté nomination membres de la commission de contrôle des listes électorales de Montboucher (1 page)	Page 46
23-2020-11-24-011 - Arrêté nomination membres de la commission de contrôle des listes électorales de Mortroux (1 page)	Page 48
23-2020-11-24-012 - Arrêté nomination membres de la commission de contrôle des listes électorales de Mourieux Vieilleville (1 page)	Page 50
23-2020-11-24-014 - Arrêté nomination membres de la commission de contrôle des listes électorales de Moutier Malcard (1 page)	Page 52
23-2020-11-24-015 - Arrêté nomination membres de la commission de contrôle des listes électorales de Moutier Rozeille (1 page)	Page 54
23-2020-11-24-016 - Arrêté nomination membres de la commission de contrôle des listes électorales de Naillat (1 page)	Page 56
23-2020-11-24-017 - Arrêté nomination membres de la commission de contrôle des listes électorales de Noth (1 page)	Page 58
23-2020-11-24-019 - Arrêté nomination membres de la commission de contrôle des listes électorales de Nouhant (1 page)	Page 60
23-2020-11-24-020 - Arrêté nomination membres de la commission de contrôle des listes électorales de Nouzerolles (1 page)	Page 62
23-2020-11-24-021 - Arrêté nomination membres de la commission de contrôle des listes électorales de Parsac-Rimondeix (1 page)	Page 64
23-2020-11-24-022 - Arrêté nomination membres de la commission de contrôle des listes électorales de Peyrabout (1 page)	Page 66
23-2020-11-24-023 - Arrêté nomination membres de la commission de contrôle des listes électorales de Peyrat la Nonière (1 page)	Page 68
23-2020-11-24-024 - Arrêté nomination membres de la commission de contrôle des listes électorales de Pierrefitte (1 page)	Page 70
23-2020-11-24-025 - Arrêté nomination membres de la commission de contrôle des listes électorales de Pionnat (1 page)	Page 72
23-2020-11-24-026 - Arrêté nomination membres de la commission de contrôle des listes électorales de Pontarion (1 page)	Page 74
23-2020-11-24-027 - Arrêté nomination membres de la commission de contrôle des listes électorales de Pontcharraud (1 page)	Page 76
23-2020-11-24-029 - Arrêté nomination membres de la commission de contrôle des listes électorales de Poussanges (1 page)	Page 78
23-2020-11-24-030 - Arrêté nomination membres de la commission de contrôle des listes électorales de Puy Malsignat (1 page)	Page 80

23-2020-11-25-001 - Arrêté nomination membres de la commission de contrôle des listes électorales de Reterre (1 page)	Page 82
23-2020-11-25-002 - Arrêté nomination membres de la commission de contrôle des listes électorales de Roches (1 page)	Page 84
23-2020-11-25-003 - Arrêté nomination membres de la commission de contrôle des listes électorales de Rougnat (1 page)	Page 86
23-2020-11-25-004 - Arrêté nomination membres de la commission de contrôle des listes électorales de Royère de Vassivière (1 page)	Page 88
23-2020-11-25-005 - Arrêté nomination membres de la commission de contrôle des listes électorales de Sagnat (1 page)	Page 90
23-2020-11-25-006 - Arrêté nomination membres de la commission de contrôle des listes électorales de Sannat (1 page)	Page 92
23-2020-11-25-007 - Arrêté nomination membres de la commission de contrôle des listes électorales de Sardent (1 page)	Page 94
23-2020-11-25-009 - Arrêté nomination membres de la commission de contrôle des listes électorales de Savennes (1 page)	Page 96
23-2020-11-25-010 - Arrêté nomination membres de la commission de contrôle des listes électorales de Soubrebost (1 page)	Page 98
23-2020-11-25-012 - Arrêté nomination membres de la commission de contrôle des listes électorales de St Agnant près Crocq (1 page)	Page 100
23-2020-11-25-013 - Arrêté nomination membres de la commission de contrôle des listes électorales de St Alpinien (1 page)	Page 102
23-2020-11-25-014 - Arrêté nomination membres de la commission de contrôle des listes électorales de St Amand (1 page)	Page 104
23-2020-11-25-015 - Arrêté nomination membres de la commission de contrôle des listes électorales de St Avit de Tardes (1 page)	Page 106
23-2020-11-25-016 - Arrêté nomination membres de la commission de contrôle des listes électorales de St Avit le Pauvre (1 page)	Page 108
23-2020-11-25-017 - Arrêté nomination membres de la commission de contrôle des listes électorales de St Bard (1 page)	Page 110
23-2020-11-25-018 - Arrêté nomination membres de la commission de contrôle des listes électorales de St Chabrais (1 page)	Page 112
23-2020-11-25-019 - Arrêté nomination membres de la commission de contrôle des listes électorales de St Christophe (1 page)	Page 114
23-2020-11-25-020 - Arrêté nomination membres de la commission de contrôle des listes électorales de St Dizier la Tour (1 page)	Page 116
23-2020-11-25-021 - Arrêté nomination membres de la commission de contrôle des listes électorales de St Eloi (1 page)	Page 118
23-2020-11-25-022 - Arrêté nomination membres de la commission de contrôle des listes électorales de St frion (1 page)	Page 120

23-2020-11-25-023 - Arrêté nomination membres de la commission de contrôle des listes électorales de St Georges la Pougé (1 page)	Page 122
23-2020-11-25-024 - Arrêté nomination membres de la commission de contrôle des listes électorales de St Georges Nigremont (1 page)	Page 124
23-2020-11-25-025 - Arrêté nomination membres de la commission de contrôle des listes électorales de St Germain Beaupré (1 page)	Page 126
23-2020-11-25-026 - Arrêté nomination membres de la commission de contrôle des listes électorales de St Goussaud (1 page)	Page 128
23-2020-11-25-027 - Arrêté nomination membres de la commission de contrôle des listes électorales de St Hilaire la Plaine (1 page)	Page 130
23-2020-11-25-028 - Arrêté nomination membres de la commission de contrôle des listes électorales de St Hilaire le Château (1 page)	Page 132
23-2020-11-25-029 - Arrêté nomination membres de la commission de contrôle des listes électorales de St Julien la Genête (1 page)	Page 134
23-2020-11-25-030 - Arrêté nomination membres de la commission de contrôle des listes électorales de St Julien le Chatel (1 page)	Page 136
23-2020-11-25-031 - Arrêté nomination membres de la commission de contrôle des listes électorales de St Junien la Bregère (1 page)	Page 138
23-2020-11-26-025 - Arrêté nomination membres de la commission de contrôle des listes électorales de Vareilles (1 page)	Page 140
23-2020-11-26-031 - Arrêté nomination membres de la commission de contrôle des listes électorales de Verneiges (1 page)	Page 142
23-2020-11-26-026 - Arrêté nomination membres de la commission de contrôle des listes électorales de Vidallat (1 page)	Page 144
23-2020-11-26-027 - Arrêté nomination membres de la commission de contrôle des listes électorales de Viersat (1 page)	Page 146
23-2020-11-26-028 - Arrêté nomination membres de la commission de contrôle des listes électorales de Vigeville (1 page)	Page 148
23-2020-11-24-007 - Arrêté nomination membres de la commission de contrôle des listes électorales du Mas d'Artige (1 page)	Page 150
23-2020-11-24-010 - Arrêté nomination membres de la commission de contrôle des listes électorales du Monteil au Vicomte (1 page)	Page 152
23-2020-11-24-013 - Arrêté nomination membres de la commission de contrôle des listes électorales du Moutier d'Ahun (1 page)	Page 154

Préfecture de la Creuse

23-2020-11-24-001

Arrêté modification membres de la commission de contrôle  
des listes électorales de Nouzerines

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL n°  
PORTANT MODIFICATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE CONTRÔLE  
DES LISTES ÉLECTORALES DE LA COMMUNE DE NOUZERINES

La préfète de la Creuse

**VU** le code électoral, notamment ses articles L. 19 et R. 7 à R. 11, relatifs aux commissions de contrôle des listes électorales ;

**VU** le décret n° 2004-274 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

**VU** le décret du 29 juillet 2020 portant nomination de Mme Virginie DARPHEUILLE en qualité de préfète de la Creuse ;

**VU** la circulaire INTA1830120J du 21 novembre 2018 relative à la tenue des listes électorales et des listes électorales complémentaires ;

**VU** l'arrêté préfectoral n° 23-2020-09-02-002 en date du 2 septembre 2020 portant nomination des membres de la commission de contrôle des listes électorales de la commune de Nouzerines, modifié par l'arrêté n° 23-2020-11-16-030 en date du 16 novembre 2020 ;

**VU** la démission de Mme Marie-Claire CHAGNON, déléguée de l'Administration titulaire ;

**Considérant** les désignations d'un titulaire et d'un suppléant, délégués de l'Administration ;

**Sur** proposition de M. le secrétaire général de la préfecture de la Creuse ;

**ARRETE**

**ARTICLE 1<sup>ER</sup>** : Les membres de la commission de contrôle des listes électorales de la commune désignée ci-dessous, sont les suivants :

Commune	Délégués Administration		Délégués Tribunal		Délégués Commune	
	Titulaire	Suppléant	Titulaire	Suppléant	Titulaire	Suppléant
<b>NOUZERINES</b>	M. Jean-Louis FERRANDON	M. Pascal GODIN	Mme Denise ROUYAT ép PIGOIS		M. Jean-Jacques NAFFRECHOUX	M. Jean-Jack MICALEF

**ARTICLE 2** : Le secrétaire général de la préfecture de la Creuse et le maire de la commune précitée, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture et dont un exemplaire sera transmis au maire.

Guéret, le 24 novembre 2020

Pour la préfète et par délégation,  
Le secrétaire général,

signé : Renaud NURY

Préfecture de la Creuse

23-2020-11-24-018

Arrêté nomination membres de la commission de contrôle  
des listes électorales de La Nouaille



ARRÊTÉ PRÉFECTORAL n°  
PORTANT NOMINATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE CONTRÔLE  
DES LISTES ÉLECTORALES DE LA COMMUNE DE LA NOUAILLE

La préfète de la Creuse

**VU** le code électoral, notamment ses articles L. 19 et R. 7 à R. 11, relatifs aux commissions de contrôle des listes électorales ;

**VU** le décret n° 2004-274 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

**VU** le décret du 29 juillet 2020 portant nomination de Mme Virginie DARPHEUILLE en qualité de préfète de la Creuse ;

**VU** la circulaire INTA1830120J du 21 novembre 2018 relative à la tenue des listes électorales et des listes électorales complémentaires ;

**VU** les propositions du maire et l'ordonnance de désignation du président du tribunal judiciaire de Guéret ;

**Considérant** qu'il convient de nommer, dans chaque commune, les membres de la commission de contrôle chargée de la régularité des listes électorales pour une durée de trois ans et après chaque renouvellement intégral du conseil municipal ;

**Sur** proposition de M. le secrétaire général de la préfecture de la Creuse ;

**ARRETE**

**ARTICLE 1<sup>ER</sup>** : Les membres de la commission de contrôle des listes électorales de la commune désignée ci-dessous, sont les suivants :

Commune	Délégués Administration		Délégués Tribunal		Délégués Commune	
	Titulaire	Suppléant	Titulaire	Suppléant	Titulaire	Suppléant
<b>NOUAILLE (LA)</b>	M. Jean Pierre BENEIX	Mme Delphine PRADELLE	M. René GUINOT		M. Christophe BARDELLE	M. Romain LAPIERRE

**ARTICLE 2** : Le secrétaire général de la préfecture de la Creuse et le maire de la commune précitée, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture et dont un exemplaire sera transmis au maire.

Guéret, le 24 novembre 2020

Pour la préfète et par délégation,  
Le secrétaire général,

signé : Renaud NURY

Préfecture de la Creuse

23-2020-11-24-028

Arrêté nomination membres de la commission de contrôle  
des listes électorales de La Pougé

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL n°  
PORTANT NOMINATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE CONTRÔLE  
DES LISTES ÉLECTORALES DE LA COMMUNE DE LA POUGE

La préfète de la Creuse

**VU** le code électoral, notamment ses articles L. 19 et R. 7 à R. 11, relatifs aux commissions de contrôle des listes électorales ;

**VU** le décret n° 2004-274 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

**VU** le décret du 29 juillet 2020 portant nomination de Mme Virginie DARPHEUILLE en qualité de préfète de la Creuse ;

**VU** la circulaire INTA1830120J du 21 novembre 2018 relative à la tenue des listes électorales et des listes électorales complémentaires ;

**VU** les propositions du maire et l'ordonnance de désignation du président du tribunal judiciaire de Guéret ;

**Considérant** qu'il convient de nommer, dans chaque commune, les membres de la commission de contrôle chargée de la régularité des listes électorales pour une durée de trois ans et après chaque renouvellement intégral du conseil municipal ;

**Sur** proposition de M. le secrétaire général de la préfecture de la Creuse ;

**ARRETE**

**ARTICLE 1<sup>ER</sup>** : Les membres de la commission de contrôle des listes électorales de la commune désignée ci-dessous, sont les suivants :

Commune	Délégués Administration		Délégués Tribunal		Délégués Commune	
	Titulaire	Suppléant	Titulaire	Suppléant	Titulaire	Suppléant
<b>POUGE (LA)</b>	M. Eric TALLET	M. Jean-Claude DEMERY	Mme Corinne VERISSON ép TALLET		Mme Jennyfer MAYER	

**ARTICLE 2** : Le secrétaire général de la préfecture de la Creuse et le maire de la commune précitée, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture et dont un exemplaire sera transmis au maire.

Guéret, le 24 novembre 2020

Pour la préfète et par délégation,  
Le secrétaire général,

signé : Renaud NURY

Préfecture de la Creuse

23-2020-11-25-008

Arrêté nomination membres de la commission de contrôle  
des listes électorales de La Saunière

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL n°  
PORTANT NOMINATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE CONTRÔLE  
DES LISTES ÉLECTORALES DE LA COMMUNE DE LA SAUNIÈRE

La préfète de la Creuse

**VU** le code électoral, notamment ses articles L. 19 et R. 7 à R. 11, relatifs aux commissions de contrôle des listes électorales ;

**VU** le décret n° 2004-274 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

**VU** le décret du 29 juillet 2020 portant nomination de Mme Virginie DARPHEUILLE en qualité de préfète de la Creuse ;

**VU** la circulaire INTA1830120J du 21 novembre 2018 relative à la tenue des listes électorales et des listes électorales complémentaires ;

**VU** les propositions du maire et l'ordonnance de désignation du président du tribunal judiciaire de Guéret ;

**Considérant** qu'il convient de nommer, dans chaque commune, les membres de la commission de contrôle chargée de la régularité des listes électorales pour une durée de trois ans et après chaque renouvellement intégral du conseil municipal ;

**Sur** proposition de M. le secrétaire général de la préfecture de la Creuse ;

**ARRETE**

**ARTICLE 1<sup>ER</sup>** : Les membres de la commission de contrôle des listes électorales de la commune désignée ci-dessous, sont les suivants :

Commune	Délégués Administration		Délégués Tribunal		Délégués Commune	
	Titulaire	Suppléant	Titulaire	Suppléant	Titulaire	Suppléant
<b>SAUNIÈRE (LA)</b>	M. Antoine BERNABEU	Mme Nadine GIRAUD	Mme Françoise BIENVENU ép LELACHE		M. Sébastien POUTARD	

**ARTICLE 2** : Le secrétaire général de la préfecture de la Creuse et le maire de la commune précitée, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture et dont un exemplaire sera transmis au maire.

Guéret, le 25 novembre 2020

Pour la préfète et par délégation,  
Le secrétaire général,

signé : Renaud NURY

Préfecture de la Creuse

23-2020-11-26-029

Arrêté nomination membres de la commission de contrôle  
des listes électorales de La Villedieu

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL n°  
PORTANT NOMINATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE CONTRÔLE  
DES LISTES ÉLECTORALES DE LA COMMUNE DE LA GILLEDIEU

La préfète de la Creuse

**VU** le code électoral, notamment ses articles L. 19 et R. 7 à R. 11, relatifs aux commissions de contrôle des listes électorales ;

**VU** le décret n° 2004-274 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

**VU** le décret du 29 juillet 2020 portant nomination de Mme Virginie DARPHEUILLE en qualité de préfète de la Creuse ;

**VU** la circulaire INTA1830120J du 21 novembre 2018 relative à la tenue des listes électorales et des listes électorales complémentaires ;

**VU** les propositions du maire et l'ordonnance de désignation du président du tribunal judiciaire de Guéret ;

**Considérant** qu'il convient de nommer, dans chaque commune, les membres de la commission de contrôle chargée de la régularité des listes électorales pour une durée de trois ans et après chaque renouvellement intégral du conseil municipal ;

**Sur** proposition de M. le secrétaire général de la préfecture de la Creuse ;

**ARRETE**

**ARTICLE 1<sup>ER</sup>** : Les membres de la commission de contrôle des listes électorales de la commune désignée ci-dessous, sont les suivants :

Commune	Délégués Administration		Délégués Tribunal		Délégués Commune	
	Titulaire	Suppléant	Titulaire	Suppléant	Titulaire	Suppléant
VILLEDIEU (LA)	Mme Marie Lise JACOBÉ	Mme Michèle SALVIA	M. Henri ROMANET		Mme Corine ROMANET	

**ARTICLE 2** : Le secrétaire général de la préfecture de la Creuse et le maire de la commune précitée, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture et dont un exemplaire sera transmis au maire.

Guéret, le 26 novembre 2020

Pour la préfète et par délégation,  
Le secrétaire général,

signé : Renaud NURY

Préfecture de la Creuse

23-2020-11-26-030

Arrêté nomination membres de la commission de contrôle  
des listes électorales de La Villeneuve



ARRÊTÉ PRÉFECTORAL n°  
PORTANT NOMINATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE CONTRÔLE  
DES LISTES ÉLECTORALES DE LA COMMUNE DE LA VILLENEUVE

La préfète de la Creuse

**VU** le code électoral, notamment ses articles L. 19 et R. 7 à R. 11, relatifs aux commissions de contrôle des listes électorales ;

**VU** le décret n° 2004-274 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

**VU** le décret du 29 juillet 2020 portant nomination de Mme Virginie DARPHEUILLE en qualité de préfète de la Creuse ;

**VU** la circulaire INTA1830120J du 21 novembre 2018 relative à la tenue des listes électorales et des listes électorales complémentaires ;

**VU** les propositions du maire et l'ordonnance de désignation du président du tribunal judiciaire de Guéret ;

**Considérant** qu'il convient de nommer, dans chaque commune, les membres de la commission de contrôle chargée de la régularité des listes électorales pour une durée de trois ans et après chaque renouvellement intégral du conseil municipal ;

**Sur** proposition de M. le secrétaire général de la préfecture de la Creuse ;

**ARRETE**

**ARTICLE 1<sup>ER</sup>** : Les membres de la commission de contrôle des listes électorales de la commune désignée ci-dessous, sont les suivants :

Commune	Délégués Administration		Délégués Tribunal		Délégués Commune	
	Titulaire	Suppléant	Titulaire	Suppléant	Titulaire	Suppléant
<b>VILLENEUVE (LA)</b>	Mme Simone LAGORSSE	Mme Anne Marie BRECHARD	Mme Mireille LEFORT		Mme Marie-Hélène CHAPLAIS ép LE HENAFF	

**ARTICLE 2** : Le secrétaire général de la préfecture de la Creuse et le maire de la commune précitée, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture et dont un exemplaire sera transmis au maire.

Guéret, le 26 novembre 2020

Pour la préfète et par délégation,  
Le secrétaire général,

signé : Renaud NURY

Préfecture de la Creuse

23-2020-11-20-041

Arrêté nomination membres de la commission de contrôle  
des listes électorales de Leyrat

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL n°  
PORTANT NOMINATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE CONTRÔLE  
DES LISTES ÉLECTORALES DE LA COMMUNE DE LEGRAT

La préfète de la Creuse

**VU** le code électoral, notamment ses articles L. 19 et R. 7 à R. 11, relatifs aux commissions de contrôle des listes électorales ;

**VU** le décret n° 2004-274 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

**VU** le décret du 29 juillet 2020 portant nomination de Mme Virginie DARPHEUILLE en qualité de préfète de la Creuse ;

**VU** la circulaire INTA1830120J du 21 novembre 2018 relative à la tenue des listes électorales et des listes électorales complémentaires ;

**VU** les propositions du maire et l'ordonnance de désignation du président du tribunal judiciaire de Guéret ;

**Considérant** qu'il convient de nommer, dans chaque commune, les membres de la commission de contrôle chargée de la régularité des listes électorales pour une durée de trois ans et après chaque renouvellement intégral du conseil municipal ;

**Sur** proposition de M. le secrétaire général de la préfecture de la Creuse ;

**ARRETE**

**ARTICLE 1<sup>ER</sup>** : Les membres de la commission de contrôle des listes électorales de la commune désignée ci-dessous, sont les suivants :

Commune	Délégués Administration		Délégués Tribunal		Délégués Commune	
	Titulaire	Suppléant	Titulaire	Suppléant	Titulaire	Suppléant
LEGRAT	Mme Bernadette PETIT	M. Laurent GRANDJEAN	Mme Irène COFFIN		M. Bruno COTTON	M. Jean-Claude RENAUT

**ARTICLE 2** : Le secrétaire général de la préfecture de la Creuse et le maire de la commune précitée, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture et dont un exemplaire sera transmis au maire.

Guéret, le 20 novembre 2020

Pour la préfète et par délégation,  
Le secrétaire général,

signé : Renaud NURY

Préfecture de la Creuse

23-2020-11-20-042

Arrêté nomination membres de la commission de contrôle  
des listes électorales de Linard-Malval

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL n°  
PORTANT NOMINATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE CONTRÔLE  
DES LISTES ÉLECTORALES DE LA COMMUNE DE LINARD-MALVAL

La préfète de la Creuse

**VU** le code électoral, notamment ses articles L. 19 et R. 7 à R. 11, relatifs aux commissions de contrôle des listes électorales ;

**VU** le décret n° 2004-274 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

**VU** le décret du 29 juillet 2020 portant nomination de Mme Virginie DARPHEUILLE en qualité de préfète de la Creuse ;

**VU** la circulaire INTA1830120J du 21 novembre 2018 relative à la tenue des listes électorales et des listes électorales complémentaires ;

**VU** les propositions du maire et l'ordonnance de désignation du président du tribunal judiciaire de Guéret ;

**Considérant** qu'il convient de nommer, dans chaque commune, les membres de la commission de contrôle chargée de la régularité des listes électorales pour une durée de trois ans et après chaque renouvellement intégral du conseil municipal ;

**Sur** proposition de M. le secrétaire général de la préfecture de la Creuse ;

**ARRETE**

**ARTICLE 1<sup>ER</sup>** : Les membres de la commission de contrôle des listes électorales de la commune désignée ci-dessous, sont les suivants :

Commune	Délégués Administration		Délégués Tribunal		Délégués Commune	
	Titulaire	Suppléant	Titulaire	Suppléant	Titulaire	Suppléant
<b>LINARD-MALVAL</b>	M. Marc DECOUX	Mme Ginette NIVERT M. Joël PETILLON Mme Anna REYNAUD	M. Albert MORIN	Mme Solange GILLET	Mme Véronique NOBLANC	M. Guy ROSSIGNOL

**ARTICLE 2** : Le secrétaire général de la préfecture de la Creuse et le maire de la commune précitée, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture et dont un exemplaire sera transmis au maire.

Guéret, le 20 novembre 2020

Pour la préfète et par délégation,  
Le secrétaire général,

signé : Renaud NURY

Préfecture de la Creuse

23-2020-11-20-043

Arrêté nomination membres de la commission de contrôle  
des listes électorales de Lizières

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL n°  
PORTANT NOMINATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE CONTRÔLE  
DES LISTES ÉLECTORALES DE LA COMMUNE DE LIVIÈRES

La préfète de la Creuse

**VU** le code électoral, notamment ses articles L. 19 et R. 7 à R. 11, relatifs aux commissions de contrôle des listes électorales ;

**VU** le décret n° 2004-274 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

**VU** le décret du 29 juillet 2020 portant nomination de Mme Virginie DARPHEUILLE en qualité de préfète de la Creuse ;

**VU** la circulaire INTA1830120J du 21 novembre 2018 relative à la tenue des listes électorales et des listes électorales complémentaires ;

**VU** les propositions du maire et l'ordonnance de désignation du président du tribunal judiciaire de Guéret ;

**Considérant** qu'il convient de nommer, dans chaque commune, les membres de la commission de contrôle chargée de la régularité des listes électorales pour une durée de trois ans et après chaque renouvellement intégral du conseil municipal ;

**Sur** proposition de M. le secrétaire général de la préfecture de la Creuse ;

**ARRETE**

**ARTICLE 1<sup>ER</sup>** : Les membres de la commission de contrôle des listes électorales de la commune désignée ci-dessous, sont les suivants :

Commune	Délégués Administration		Délégués Tribunal		Délégués Commune	
	Titulaire	Suppléant	Titulaire	Suppléant	Titulaire	Suppléant
LIZIERES	Mme Solange TIXIER ép DAGUENET	M. Daniel TOURTAUD	Mme Eliane GRANDET ép LANGLAIS		M. Rémi BENOITON	

**ARTICLE 2** : Le secrétaire général de la préfecture de la Creuse et le maire de la commune précitée, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture et dont un exemplaire sera transmis au maire.

Guéret, le 20 novembre 2020

Pour la préfète et par délégation,  
Le secrétaire général,

signé : Renaud NURY

Préfecture de la Creuse

23-2020-11-20-044

Arrêté nomination membres de la commission de contrôle  
des listes électorales de Lourdoueix St Pierre



ARRÊTÉ PRÉFECTORAL n°  
PORTANT NOMINATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE CONTRÔLE  
DES LISTES ÉLECTORALES DE LA COMMUNE DE LOURDOUEIG ST PIERRE

La préfète de la Creuse

**VU** le code électoral, notamment ses articles L. 19 et R. 7 à R. 11, relatifs aux commissions de contrôle des listes électorales ;

**VU** le décret n° 2004-274 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

**VU** le décret du 29 juillet 2020 portant nomination de Mme Virginie DARPHEUILLE en qualité de préfète de la Creuse ;

**VU** la circulaire INTA1830120J du 21 novembre 2018 relative à la tenue des listes électorales et des listes électorales complémentaires ;

**VU** les propositions du maire et l'ordonnance de désignation du président du tribunal judiciaire de Guéret ;

**Considérant** qu'il convient de nommer, dans chaque commune, les membres de la commission de contrôle chargée de la régularité des listes électorales pour une durée de trois ans et après chaque renouvellement intégral du conseil municipal ;

**Sur** proposition de M. le secrétaire général de la préfecture de la Creuse ;

**ARRETE**

**ARTICLE 1<sup>ER</sup>** : Les membres de la commission de contrôle des listes électorales de la commune désignée ci-dessous, sont les suivants :

Commune	Délégués Administration		Délégués Tribunal		Délégués Commune	
	Titulaire	Suppléant	Titulaire	Suppléant	Titulaire	Suppléant
LOURDOUEIX ST PIERRE	M. Guy PIROT	M. Michel PERAIN	M. Henri MOREIGNE		Mme Sylviane JALOUX	

**ARTICLE 2** : Le secrétaire général de la préfecture de la Creuse et le maire de la commune précitée, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture et dont un exemplaire sera transmis au maire.

Guéret, le 20 novembre 2020

Pour la préfète et par délégation,  
Le secrétaire général,

signé : Renaud NURY

Préfecture de la Creuse

23-2020-11-20-045

Arrêté nomination membres de la commission de contrôle  
des listes électorales de Lupersat

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL n°  
PORTANT NOMINATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE CONTRÔLE  
DES LISTES ÉLECTORALES DE LA COMMUNE DE LUPERSAT

La préfète de la Creuse

**VU** le code électoral, notamment ses articles L. 19 et R. 7 à R. 11, relatifs aux commissions de contrôle des listes électorales ;

**VU** le décret n° 2004-274 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

**VU** le décret du 29 juillet 2020 portant nomination de Mme Virginie DARPHEUILLE en qualité de préfète de la Creuse ;

**VU** la circulaire INTA1830120J du 21 novembre 2018 relative à la tenue des listes électorales et des listes électorales complémentaires ;

**VU** les propositions du maire et l'ordonnance de désignation du président du tribunal judiciaire de Guéret ;

**Considérant** qu'il convient de nommer, dans chaque commune, les membres de la commission de contrôle chargée de la régularité des listes électorales pour une durée de trois ans et après chaque renouvellement intégral du conseil municipal ;

**Sur** proposition de M. le secrétaire général de la préfecture de la Creuse ;

**ARRETE**

**ARTICLE 1<sup>ER</sup>** : Les membres de la commission de contrôle des listes électorales de la commune désignée ci-dessous, sont les suivants :

Commune	Délégués Administration		Délégués Tribunal		Délégués Commune	
	Titulaire	Suppléant	Titulaire	Suppléant	Titulaire	Suppléant
LUPERSAT	M. Gérard SOUCHARD	Mme Marie-Madeleine MOREAU	Mme Monique PEROCHE ép BRUNET		M. Eric MARTIN	Mme Mariam AGABRIEL

**ARTICLE 2** : Le secrétaire général de la préfecture de la Creuse et le maire de la commune précitée, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture et dont un exemplaire sera transmis au maire.

Guéret, le 20 novembre 2020

Pour la préfète et par délégation,  
Le secrétaire général,

signé : Renaud NURY

Préfecture de la Creuse

23-2020-11-20-046

Arrêté nomination membres de la commission de contrôle  
des listes électorales de Lussat

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL n°  
PORTANT NOMINATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE CONTRÔLE  
DES LISTES ÉLECTORALES DE LA COMMUNE DE LUSSAT

La préfète de la Creuse

**VU** le code électoral, notamment ses articles L. 19 et R. 7 à R. 11, relatifs aux commissions de contrôle des listes électorales ;

**VU** le décret n° 2004-274 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

**VU** le décret du 29 juillet 2020 portant nomination de Mme Virginie DARPHEUILLE en qualité de préfète de la Creuse ;

**VU** la circulaire INTA1830120J du 21 novembre 2018 relative à la tenue des listes électorales et des listes électorales complémentaires ;

**VU** les propositions du maire et l'ordonnance de désignation du président du tribunal judiciaire de Guéret ;

**Considérant** qu'il convient de nommer, dans chaque commune, les membres de la commission de contrôle chargée de la régularité des listes électorales pour une durée de trois ans et après chaque renouvellement intégral du conseil municipal ;

**Sur** proposition de M. le secrétaire général de la préfecture de la Creuse ;

**ARRETE**

**ARTICLE 1<sup>ER</sup>** : Les membres de la commission de contrôle des listes électorales de la commune désignée ci-dessous, sont les suivants :

Commune	Délégués Administration		Délégués Tribunal		Délégués Commune	
	Titulaire	Suppléant	Titulaire	Suppléant	Titulaire	Suppléant
LUSSAT	M. Bernard MARLAUD	M. Bernard COUTURIER	M. Gérard LESOMBRE		M. Rémy BODEAU	

**ARTICLE 2** : Le secrétaire général de la préfecture de la Creuse et le maire de la commune précitée, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture et dont un exemplaire sera transmis au maire.

Guéret, le 20 novembre 2020

Pour la préfète et par délégation,  
Le secrétaire général,

signé : Renaud NURY

Préfecture de la Creuse

23-2020-11-20-047

Arrêté nomination membres de la commission de contrôle  
des listes électorales de Mainsat

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL n°  
PORTANT NOMINATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE CONTRÔLE  
DES LISTES ÉLECTORALES DE LA COMMUNE DE MAINSAT

La préfète de la Creuse

**VU** le code électoral, notamment ses articles L. 19 et R. 7 à R. 11, relatifs aux commissions de contrôle des listes électorales ;

**VU** le décret n° 2004-274 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

**VU** le décret du 29 juillet 2020 portant nomination de Mme Virginie DARPHEUILLE en qualité de préfète de la Creuse ;

**VU** la circulaire INTA1830120J du 21 novembre 2018 relative à la tenue des listes électorales et des listes électorales complémentaires ;

**VU** les propositions du maire et l'ordonnance de désignation du président du tribunal judiciaire de Guéret ;

**Considérant** qu'il convient de nommer, dans chaque commune, les membres de la commission de contrôle chargée de la régularité des listes électorales pour une durée de trois ans et après chaque renouvellement intégral du conseil municipal ;

**Sur** proposition de M. le secrétaire général de la préfecture de la Creuse ;

**ARRETE**

**ARTICLE 1<sup>ER</sup>** : Les membres de la commission de contrôle des listes électorales de la commune désignée ci-dessous, sont les suivants :

Commune	Délégués Administration		Délégués Tribunal		Délégués Commune	
	Titulaire	Suppléant	Titulaire	Suppléant	Titulaire	Suppléant
<b>MAINSAT</b>	Mme Suzanne BEZON	Mme Maryse BONNICHON	Mme Micheline BRUNAUD		Mme Yvette FOURNIVAL	Mme Jacqueline VIGNERESSE

**ARTICLE 2** : Le secrétaire général de la préfecture de la Creuse et le maire de la commune précitée, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture et dont un exemplaire sera transmis au maire.

Guéret, le 20 novembre 2020

Pour la préfète et par délégation,  
Le secrétaire général,

signé : Renaud NURY

Préfecture de la Creuse

23-2020-11-20-048

Arrêté nomination membres de la commission de contrôle  
des listes électorales de Maison Feyne



ARRÊTÉ PRÉFECTORAL n°  
PORTANT NOMINATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE CONTRÔLE  
DES LISTES ÉLECTORALES DE LA COMMUNE DE MAISON FEVNE

La préfète de la Creuse

**VU** le code électoral, notamment ses articles L. 19 et R. 7 à R. 11, relatifs aux commissions de contrôle des listes électorales ;

**VU** le décret n° 2004-274 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

**VU** le décret du 29 juillet 2020 portant nomination de Mme Virginie DARPHEUILLE en qualité de préfète de la Creuse ;

**VU** la circulaire INTA1830120J du 21 novembre 2018 relative à la tenue des listes électorales et des listes électorales complémentaires ;

**VU** les propositions du maire et l'ordonnance de désignation du président du tribunal judiciaire de Guéret ;

**Considérant** qu'il convient de nommer, dans chaque commune, les membres de la commission de contrôle chargée de la régularité des listes électorales pour une durée de trois ans et après chaque renouvellement intégral du conseil municipal ;

**Sur** proposition de M. le secrétaire général de la préfecture de la Creuse ;

**ARRETE**

**ARTICLE 1<sup>ER</sup>** : Les membres de la commission de contrôle des listes électorales de la commune désignée ci-dessous, sont les suivants :

Commune	Délégués Administration		Délégués Tribunal		Délégués Commune	
	Titulaire	Suppléant	Titulaire	Suppléant	Titulaire	Suppléant
<b>MAISON FEVNE</b>	M. Georges LAVALETTE	Mme Josiane CESSAC ép GUICHARD	M. Pierre GLAUDET		M. Fabrice BOURNAVAUD	M. Cédric LEBOURG

**ARTICLE 2** : Le secrétaire général de la préfecture de la Creuse et le maire de la commune précitée, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture et dont un exemplaire sera transmis au maire.

Guéret, le 20 novembre 2020

Pour la préfète et par délégation,  
Le secrétaire général,

signé : Renaud NURY

Préfecture de la Creuse

23-2020-11-24-002

Arrêté nomination membres de la commission de contrôle  
des listes électorales de Maisonnisses

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL n°  
PORTANT NOMINATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE CONTRÔLE  
DES LISTES ÉLECTORALES DE LA COMMUNE DE MAISONNISSES

La préfète de la Creuse

**VU** le code électoral, notamment ses articles L. 19 et R. 7 à R. 11, relatifs aux commissions de contrôle des listes électorales ;

**VU** le décret n° 2004-274 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

**VU** le décret du 29 juillet 2020 portant nomination de Mme Virginie DARPHEUILLE en qualité de préfète de la Creuse ;

**VU** la circulaire INTA1830120J du 21 novembre 2018 relative à la tenue des listes électorales et des listes électorales complémentaires ;

**VU** les propositions du maire et l'ordonnance de désignation du président du tribunal judiciaire de Guéret ;

**Considérant** qu'il convient de nommer, dans chaque commune, les membres de la commission de contrôle chargée de la régularité des listes électorales pour une durée de trois ans et après chaque renouvellement intégral du conseil municipal ;

**Sur** proposition de M. le secrétaire général de la préfecture de la Creuse ;

**ARRETE**

**ARTICLE 1<sup>ER</sup>** : Les membres de la commission de contrôle des listes électorales de la commune désignée ci-dessous, sont les suivants :

Commune	Délégués Administration		Délégués Tribunal		Délégués Commune	
	Titulaire	Suppléant	Titulaire	Suppléant	Titulaire	Suppléant
<b>MAISONNISSES</b>	M. Christian LAGRANGE	Mme Nicole GUILLON	Mme Micheline MOREAU ép CHEVALLIER		M. Patrick PETIT-DILICHEN	

**ARTICLE 2** : Le secrétaire général de la préfecture de la Creuse et le maire de la commune précitée, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture et dont un exemplaire sera transmis au maire.

Guéret, le 24 novembre 2020

Pour la préfète et par délégation,  
Le secrétaire général,

signé : Renaud NURY

Préfecture de la Creuse

23-2020-11-24-003

Arrêté nomination membres de la commission de contrôle  
des listes électorales de Malleret

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL n°  
PORTANT NOMINATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE CONTRÔLE  
DES LISTES ÉLECTORALES DE LA COMMUNE DE MALLERET

La préfète de la Creuse

**VU** le code électoral, notamment ses articles L. 19 et R. 7 à R. 11, relatifs aux commissions de contrôle des listes électorales ;

**VU** le décret n° 2004-274 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

**VU** le décret du 29 juillet 2020 portant nomination de Mme Virginie DARPHEUILLE en qualité de préfète de la Creuse ;

**VU** la circulaire INTA1830120J du 21 novembre 2018 relative à la tenue des listes électorales et des listes électorales complémentaires ;

**VU** les propositions du maire et l'ordonnance de désignation du président du tribunal judiciaire de Guéret ;

**Considérant** qu'il convient de nommer, dans chaque commune, les membres de la commission de contrôle chargée de la régularité des listes électorales pour une durée de trois ans et après chaque renouvellement intégral du conseil municipal ;

**Sur** proposition de M. le secrétaire général de la préfecture de la Creuse ;

**ARRETE**

**ARTICLE 1<sup>ER</sup>** : Les membres de la commission de contrôle des listes électorales de la commune désignée ci-dessous, sont les suivants :

Commune	Délégués Administration		Délégués Tribunal		Délégués Commune	
	Titulaire	Suppléant	Titulaire	Suppléant	Titulaire	Suppléant
<b>MALLERET</b>	M. Jordan BREHIN	M. Michel MOUTON	Mme Berthe MOUTON		M. Florian ROUGIER	

**ARTICLE 2** : Le secrétaire général de la préfecture de la Creuse et le maire de la commune précitée, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture et dont un exemplaire sera transmis au maire.

Guéret, le 24 novembre 2020

Pour la préfète et par délégation,  
Le secrétaire général,

signé : Renaud NURY

Préfecture de la Creuse

23-2020-11-24-004

Arrêté nomination membres de la commission de contrôle  
des listes électorales de Malleret Boussac

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL n°  
PORTANT NOMINATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE CONTRÔLE  
DES LISTES ÉLECTORALES DE LA COMMUNE DE MALLERET BOUSSAC

La préfète de la Creuse

**VU** le code électoral, notamment ses articles L. 19 et R. 7 à R. 11, relatifs aux commissions de contrôle des listes électorales ;

**VU** le décret n° 2004-274 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

**VU** le décret du 29 juillet 2020 portant nomination de Mme Virginie DARPHEUILLE en qualité de préfète de la Creuse ;

**VU** la circulaire INTA1830120J du 21 novembre 2018 relative à la tenue des listes électorales et des listes électorales complémentaires ;

**VU** les propositions du maire et l'ordonnance de désignation du président du tribunal judiciaire de Guéret ;

**Considérant** qu'il convient de nommer, dans chaque commune, les membres de la commission de contrôle chargée de la régularité des listes électorales pour une durée de trois ans et après chaque renouvellement intégral du conseil municipal ;

**Sur** proposition de M. le secrétaire général de la préfecture de la Creuse ;

**ARRETE**

**ARTICLE 1<sup>ER</sup>** : Les membres de la commission de contrôle des listes électorales de la commune désignée ci-dessous, sont les suivants :

Commune	Délégués Administration		Délégués Tribunal		Délégués Commune	
	Titulaire	Suppléant	Titulaire	Suppléant	Titulaire	Suppléant
<b>MALLERET BOUSSAC</b>	Mme Bernadette FRANCHAISSE	M. Pierre BANDIN	M. Denis CHOLIN		M. Roger CARRAT	M. Julien LEMESLE

**ARTICLE 2** : Le secrétaire général de la préfecture de la Creuse et le maire de la commune précitée, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture et dont un exemplaire sera transmis au maire.

Guéret, le 24 novembre 2020

Pour la préfète et par délégation,  
Le secrétaire général,

signé : Renaud NURY

Préfecture de la Creuse

23-2020-11-24-005

Arrêté nomination membres de la commission de contrôle  
des listes électorales de Mansat la Courrière



ARRÊTÉ PRÉFECTORAL n°  
PORTANT NOMINATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE CONTRÔLE  
DES LISTES ÉLECTORALES DE LA COMMUNE DE MANSAT LA COURRIÈRE

La préfète de la Creuse

**VU** le code électoral, notamment ses articles L. 19 et R. 7 à R. 11, relatifs aux commissions de contrôle des listes électorales ;

**VU** le décret n° 2004-274 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

**VU** le décret du 29 juillet 2020 portant nomination de Mme Virginie DARPHEUILLE en qualité de préfète de la Creuse ;

**VU** la circulaire INTA1830120J du 21 novembre 2018 relative à la tenue des listes électorales et des listes électorales complémentaires ;

**VU** les propositions du maire et l'ordonnance de désignation du président du tribunal judiciaire de Guéret ;

**Considérant** qu'il convient de nommer, dans chaque commune, les membres de la commission de contrôle chargée de la régularité des listes électorales pour une durée de trois ans et après chaque renouvellement intégral du conseil municipal ;

**Sur** proposition de M. le secrétaire général de la préfecture de la Creuse ;

**ARRETE**

**ARTICLE 1<sup>ER</sup>** : Les membres de la commission de contrôle des listes électorales de la commune désignée ci-dessous, sont les suivants :

Commune	Délégués Administration		Délégués Tribunal		Délégués Commune	
	Titulaire	Suppléant	Titulaire	Suppléant	Titulaire	Suppléant
<b>MANSAT LA COURRIERE</b>	Mme Julie LACOUR		Mme Jacqueline MIGNON		M. Nicolas MAJIRUS	

**ARTICLE 2** : Le secrétaire général de la préfecture de la Creuse et le maire de la commune précitée, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture et dont un exemplaire sera transmis au maire.

Guéret, le 24 novembre 2020

Pour la préfète et par délégation,  
Le secrétaire général,

signé : Renaud NURY

Préfecture de la Creuse

23-2020-11-24-006

Arrêté nomination membres de la commission de contrôle  
des listes électorales de Marsac

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL n°  
PORTANT NOMINATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE CONTRÔLE  
DES LISTES ÉLECTORALES DE LA COMMUNE DE MARSAC

La préfète de la Creuse

**VU** le code électoral, notamment ses articles L. 19 et R. 7 à R. 11, relatifs aux commissions de contrôle des listes électorales ;

**VU** le décret n° 2004-274 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

**VU** le décret du 29 juillet 2020 portant nomination de Mme Virginie DARPHEUILLE en qualité de préfète de la Creuse ;

**VU** la circulaire INTA1830120J du 21 novembre 2018 relative à la tenue des listes électorales et des listes électorales complémentaires ;

**VU** les propositions du maire et l'ordonnance de désignation du président du tribunal judiciaire de Guéret ;

**Considérant** qu'il convient de nommer, dans chaque commune, les membres de la commission de contrôle chargée de la régularité des listes électorales pour une durée de trois ans et après chaque renouvellement intégral du conseil municipal ;

**Sur** proposition de M. le secrétaire général de la préfecture de la Creuse ;

**ARRETE**

**ARTICLE 1<sup>ER</sup>** : Les membres de la commission de contrôle des listes électorales de la commune désignée ci-dessous, sont les suivants :

Commune	Délégués Administration		Délégués Tribunal		Délégués Commune	
	Titulaire	Suppléant	Titulaire	Suppléant	Titulaire	Suppléant
MARSAC	Mme Jocelyne PIQUET	Mme Odile MOREAU	M. Robert CERBELOT		M. Daniel GIRAUD	

**ARTICLE 2** : Le secrétaire général de la préfecture de la Creuse et le maire de la commune précitée, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture et dont un exemplaire sera transmis au maire.

Guéret, le 24 novembre 2020

Pour la préfète et par délégation,  
Le secrétaire général,

signé : Renaud NURY

Préfecture de la Creuse

23-2020-11-24-008

Arrêté nomination membres de la commission de contrôle  
des listes électorales de Méasnes

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL n°  
PORTANT NOMINATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE CONTRÔLE  
DES LISTES ÉLECTORALES DE LA COMMUNE DE MÉASNES

La préfète de la Creuse

**VU** le code électoral, notamment ses articles L. 19 et R. 7 à R. 11, relatifs aux commissions de contrôle des listes électorales ;

**VU** le décret n° 2004-274 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

**VU** le décret du 29 juillet 2020 portant nomination de Mme Virginie DARPHEUILLE en qualité de préfète de la Creuse ;

**VU** la circulaire INTA1830120J du 21 novembre 2018 relative à la tenue des listes électorales et des listes électorales complémentaires ;

**VU** les propositions du maire et l'ordonnance de désignation du président du tribunal judiciaire de Guéret ;

**Considérant** qu'il convient de nommer, dans chaque commune, les membres de la commission de contrôle chargée de la régularité des listes électorales pour une durée de trois ans et après chaque renouvellement intégral du conseil municipal ;

**Sur** proposition de M. le secrétaire général de la préfecture de la Creuse ;

**ARRETE**

**ARTICLE 1<sup>ER</sup>** : Les membres de la commission de contrôle des listes électorales de la commune désignée ci-dessous, sont les suivants :

Commune	Délégués Administration		Délégués Tribunal		Délégués Commune	
	Titulaire	Suppléant	Titulaire	Suppléant	Titulaire	Suppléant
<b>MEASNES</b>	Mme Isabelle ROUX	M. Bruno PION	Mme Edith PINON		M. Yannick DANGEON	

**ARTICLE 2** : Le secrétaire général de la préfecture de la Creuse et le maire de la commune précitée, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture et dont un exemplaire sera transmis au maire.

Guéret, le 24 novembre 2020

Pour la préfète et par délégation,  
Le secrétaire général,

signé : Renaud NURY

Préfecture de la Creuse

23-2020-11-24-009

Arrêté nomination membres de la commission de contrôle  
des listes électorales de Montboucher

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL n°  
PORTANT NOMINATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE CONTRÔLE  
DES LISTES ÉLECTORALES DE LA COMMUNE DE MONTBOUCHER

La préfète de la Creuse

**VU** le code électoral, notamment ses articles L. 19 et R. 7 à R. 11, relatifs aux commissions de contrôle des listes électorales ;

**VU** le décret n° 2004-274 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

**VU** le décret du 29 juillet 2020 portant nomination de Mme Virginie DARPHEUILLE en qualité de préfète de la Creuse ;

**VU** la circulaire INTA1830120J du 21 novembre 2018 relative à la tenue des listes électorales et des listes électorales complémentaires ;

**VU** les propositions du maire et l'ordonnance de désignation du président du tribunal judiciaire de Guéret ;

**Considérant** qu'il convient de nommer, dans chaque commune, les membres de la commission de contrôle chargée de la régularité des listes électorales pour une durée de trois ans et après chaque renouvellement intégral du conseil municipal ;

**Sur** proposition de M. le secrétaire général de la préfecture de la Creuse ;

**ARRETE**

**ARTICLE 1<sup>ER</sup>** : Les membres de la commission de contrôle des listes électorales de la commune désignée ci-dessous, sont les suivants :

Commune	Délégués Administration		Délégués Tribunal		Délégués Commune	
	Titulaire	Suppléant	Titulaire	Suppléant	Titulaire	Suppléant
<b>MONTBOUCHER</b>	Mme Arlette CAVALERIE		M. Didier JOINT		Mme Murielle CHLEBOWSKI	

**ARTICLE 2** : Le secrétaire général de la préfecture de la Creuse et le maire de la commune précitée, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture et dont un exemplaire sera transmis au maire.

Guéret, le 24 novembre 2020

Pour la préfète et par délégation,  
Le secrétaire général,

signé : Renaud NURY

Préfecture de la Creuse

23-2020-11-24-011

Arrêté nomination membres de la commission de contrôle  
des listes électorales de Mortroux



ARRÊTÉ PRÉFECTORAL n°  
PORTANT NOMINATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE CONTRÔLE  
DES LISTES ÉLECTORALES DE LA COMMUNE DE MORTROUV

La préfète de la Creuse

**VU** le code électoral, notamment ses articles L. 19 et R. 7 à R. 11, relatifs aux commissions de contrôle des listes électorales ;

**VU** le décret n° 2004-274 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

**VU** le décret du 29 juillet 2020 portant nomination de Mme Virginie DARPHEUILLE en qualité de préfète de la Creuse ;

**VU** la circulaire INTA1830120J du 21 novembre 2018 relative à la tenue des listes électorales et des listes électorales complémentaires ;

**VU** les propositions du maire et l'ordonnance de désignation du président du tribunal judiciaire de Guéret ;

**Considérant** qu'il convient de nommer, dans chaque commune, les membres de la commission de contrôle chargée de la régularité des listes électorales pour une durée de trois ans et après chaque renouvellement intégral du conseil municipal ;

**Sur** proposition de M. le secrétaire général de la préfecture de la Creuse ;

**ARRETE**

**ARTICLE 1<sup>ER</sup>** : Les membres de la commission de contrôle des listes électorales de la commune désignée ci-dessous, sont les suivants :

Commune	Délégués Administration		Délégués Tribunal		Délégués Commune	
	Titulaire	Suppléant	Titulaire	Suppléant	Titulaire	Suppléant
<b>MORTROUX</b>	M. Bruno VIGNON	M. Gérard MAUFUS	M. Jean-Pierre HILAIRE		M. Franck POISSONNIER	M. Florent GAUME

**ARTICLE 2** : Le secrétaire général de la préfecture de la Creuse et le maire de la commune précitée, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture et dont un exemplaire sera transmis au maire.

Guéret, le 24 novembre 2020

Pour la préfète et par délégation,  
Le secrétaire général,

signé : Renaud NURY

Préfecture de la Creuse

23-2020-11-24-012

Arrêté nomination membres de la commission de contrôle  
des listes électorales de Mourioux Vieilleville

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL n°  
PORTANT NOMINATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE CONTRÔLE  
DES LISTES ÉLECTORALES DE LA COMMUNE DE MOURIOUX VIEILLEVILLE

La préfète de la Creuse

**VU** le code électoral, notamment ses articles L. 19 et R. 7 à R. 11, relatifs aux commissions de contrôle des listes électorales ;

**VU** le décret n° 2004-274 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

**VU** le décret du 29 juillet 2020 portant nomination de Mme Virginie DARPHEUILLE en qualité de préfète de la Creuse ;

**VU** la circulaire INTA1830120J du 21 novembre 2018 relative à la tenue des listes électorales et des listes électorales complémentaires ;

**VU** les propositions du maire et l'ordonnance de désignation du président du tribunal judiciaire de Guéret ;

**Considérant** qu'il convient de nommer, dans chaque commune, les membres de la commission de contrôle chargée de la régularité des listes électorales pour une durée de trois ans et après chaque renouvellement intégral du conseil municipal ;

**Sur** proposition de M. le secrétaire général de la préfecture de la Creuse ;

**ARRETE**

**ARTICLE 1<sup>ER</sup>** : Les membres de la commission de contrôle des listes électorales de la commune désignée ci-dessous, sont les suivants :

Commune	Délégués Administration		Délégués Tribunal		Délégués Commune	
	Titulaire	Suppléant	Titulaire	Suppléant	Titulaire	Suppléant
<b>MOURIOUX VIEILLEVILLE</b>	Mme Marie-Claude MERIGUET	M. Bernard ROILETTE	Mme Martine LABRUNE ép MARQUET		Mme Laetitia PATERON	Mme Viviane BIARD

**ARTICLE 2** : Le secrétaire général de la préfecture de la Creuse et le maire de la commune précitée, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture et dont un exemplaire sera transmis au maire.

Guéret, le 24 novembre 2020

Pour la préfète et par délégation,  
Le secrétaire général,

signé : Renaud NURY

Préfecture de la Creuse

23-2020-11-24-014

Arrêté nomination membres de la commission de contrôle  
des listes électorales de Moutier Malcard

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL n°  
PORTANT NOMINATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE CONTRÔLE  
DES LISTES ÉLECTORALES DE LA COMMUNE DE MOUTIER MALCARD

La préfète de la Creuse

**VU** le code électoral, notamment ses articles L. 19 et R. 7 à R. 11, relatifs aux commissions de contrôle des listes électorales ;

**VU** le décret n° 2004-274 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

**VU** le décret du 29 juillet 2020 portant nomination de Mme Virginie DARPHEUILLE en qualité de préfète de la Creuse ;

**VU** la circulaire INTA1830120J du 21 novembre 2018 relative à la tenue des listes électorales et des listes électorales complémentaires ;

**VU** les propositions du maire et l'ordonnance de désignation du président du tribunal judiciaire de Guéret ;

**Considérant** qu'il convient de nommer, dans chaque commune, les membres de la commission de contrôle chargée de la régularité des listes électorales pour une durée de trois ans et après chaque renouvellement intégral du conseil municipal ;

**Sur** proposition de M. le secrétaire général de la préfecture de la Creuse ;

**ARRETE**

**ARTICLE 1<sup>ER</sup>** : Les membres de la commission de contrôle des listes électorales de la commune désignée ci-dessous, sont les suivants :

Commune	Délégués Administration		Délégués Tribunal		Délégués Commune	
	Titulaire	Suppléant	Titulaire	Suppléant	Titulaire	Suppléant
<b>MOUTIER MALCARD</b>	M. Gérard MAUFUT	Mme Marie-Josée POIRIER	Mme Danièle LAFEUILLE ép BERNARD		Mme Nathalie PICAUD	M. Arnaud DEBROSSE

**ARTICLE 2** : Le secrétaire général de la préfecture de la Creuse et le maire de la commune précitée, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture et dont un exemplaire sera transmis au maire.

Guéret, le 24 novembre 2020

Pour la préfète et par délégation,  
Le secrétaire général,

signé : Renaud NURY

Préfecture de la Creuse

23-2020-11-24-015

Arrêté nomination membres de la commission de contrôle  
des listes électorales de Moutier Rozeille

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL n°  
PORTANT NOMINATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE CONTRÔLE  
DES LISTES ÉLECTORALES DE LA COMMUNE DE MOUTIER ROZEILLE

La préfète de la Creuse

**VU** le code électoral, notamment ses articles L. 19 et R. 7 à R. 11, relatifs aux commissions de contrôle des listes électorales ;

**VU** le décret n° 2004-274 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

**VU** le décret du 29 juillet 2020 portant nomination de Mme Virginie DARPHEUILLE en qualité de préfète de la Creuse ;

**VU** la circulaire INTA1830120J du 21 novembre 2018 relative à la tenue des listes électorales et des listes électorales complémentaires ;

**VU** les propositions du maire et l'ordonnance de désignation du président du tribunal judiciaire de Guéret ;

**Considérant** qu'il convient de nommer, dans chaque commune, les membres de la commission de contrôle chargée de la régularité des listes électorales pour une durée de trois ans et après chaque renouvellement intégral du conseil municipal ;

**Sur** proposition de M. le secrétaire général de la préfecture de la Creuse ;

**ARRETE**

**ARTICLE 1<sup>ER</sup>** : Les membres de la commission de contrôle des listes électorales de la commune désignée ci-dessous, sont les suivants :

Commune	Délégués Administration		Délégués Tribunal		Délégués Commune	
	Titulaire	Suppléant	Titulaire	Suppléant	Titulaire	Suppléant
<b>MOUTIER ROZEILLE</b>	Mme Ginette MALTERRE	Mme Marie-Claude CASSIER	M. Daniel PETITBON		Mme Carole CARPENTIER BAGNERIS	Mme Christiane PAULY

**ARTICLE 2** : Le secrétaire général de la préfecture de la Creuse et le maire de la commune précitée, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture et dont un exemplaire sera transmis au maire.

Guéret, le 24 novembre 2020

Pour la préfète et par délégation,  
Le secrétaire général,

signé : Renaud NURY

Préfecture de la Creuse

23-2020-11-24-016

Arrêté nomination membres de la commission de contrôle  
des listes électorales de Naillat



ARRÊTÉ PRÉFECTORAL n°  
PORTANT NOMINATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE CONTRÔLE  
DES LISTES ÉLECTORALES DE LA COMMUNE DE NAILLAT

La préfète de la Creuse

**VU** le code électoral, notamment ses articles L. 19 et R. 7 à R. 11, relatifs aux commissions de contrôle des listes électorales ;

**VU** le décret n° 2004-274 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

**VU** le décret du 29 juillet 2020 portant nomination de Mme Virginie DARPHEUILLE en qualité de préfète de la Creuse ;

**VU** la circulaire INTA1830120J du 21 novembre 2018 relative à la tenue des listes électorales et des listes électorales complémentaires ;

**VU** les propositions du maire et l'ordonnance de désignation du président du tribunal judiciaire de Guéret ;

**Considérant** qu'il convient de nommer, dans chaque commune, les membres de la commission de contrôle chargée de la régularité des listes électorales pour une durée de trois ans et après chaque renouvellement intégral du conseil municipal ;

**Sur** proposition de M. le secrétaire général de la préfecture de la Creuse ;

**ARRETE**

**ARTICLE 1<sup>ER</sup>** : Les membres de la commission de contrôle des listes électorales de la commune désignée ci-dessous, sont les suivants :

Commune	Délégués Administration		Délégués Tribunal		Délégués Commune	
	Titulaire	Suppléant	Titulaire	Suppléant	Titulaire	Suppléant
<b>NAILLAT</b>	Mme Claudine LHARDY	M. Gérard SOUDET	M. René JEANNOT		Mme Jeanine LARCHER	M. Didier PERGAUD

**ARTICLE 2** : Le secrétaire général de la préfecture de la Creuse et le maire de la commune précitée, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture et dont un exemplaire sera transmis au maire.

Guéret, le 24 novembre 2020

Pour la préfète et par délégation,  
Le secrétaire général,

signé : Renaud NURY

Préfecture de la Creuse

23-2020-11-24-017

Arrêté nomination membres de la commission de contrôle  
des listes électorales de Noth

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL n°  
PORTANT NOMINATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE CONTRÔLE  
DES LISTES ÉLECTORALES DE LA COMMUNE DE NOTV

La préfète de la Creuse

**VU** le code électoral, notamment ses articles L. 19 et R. 7 à R. 11, relatifs aux commissions de contrôle des listes électorales ;

**VU** le décret n° 2004-274 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

**VU** le décret du 29 juillet 2020 portant nomination de Mme Virginie DARPHEUILLE en qualité de préfète de la Creuse ;

**VU** la circulaire INTA1830120J du 21 novembre 2018 relative à la tenue des listes électorales et des listes électorales complémentaires ;

**VU** les propositions du maire et l'ordonnance de désignation du président du tribunal judiciaire de Guéret ;

**Considérant** qu'il convient de nommer, dans chaque commune, les membres de la commission de contrôle chargée de la régularité des listes électorales pour une durée de trois ans et après chaque renouvellement intégral du conseil municipal ;

**Sur** proposition de M. le secrétaire général de la préfecture de la Creuse ;

**ARRETE**

**ARTICLE 1<sup>ER</sup>** : Les membres de la commission de contrôle des listes électorales de la commune désignée ci-dessous, sont les suivants :

Commune	Délégués Administration		Délégués Tribunal		Délégués Commune	
	Titulaire	Suppléant	Titulaire	Suppléant	Titulaire	Suppléant
<b>NOTH</b>	Mme Eliane MAZAUD	Mme Valérie BONNET	Mme Raynalde FRADET		M. Daniel COUTURIER	Mme Marie-Louise CADERT

**ARTICLE 2** : Le secrétaire général de la préfecture de la Creuse et le maire de la commune précitée, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture et dont un exemplaire sera transmis au maire.

Guéret, le 24 novembre 2020

Pour la préfète et par délégation,  
Le secrétaire général,

signé : Renaud NURY

Préfecture de la Creuse

23-2020-11-24-019

Arrêté nomination membres de la commission de contrôle  
des listes électorales de Nouhant

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL n°  
PORTANT NOMINATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE CONTRÔLE  
DES LISTES ÉLECTORALES DE LA COMMUNE DE NOUÈ ANT

La préfète de la Creuse

**VU** le code électoral, notamment ses articles L. 19 et R. 7 à R. 11, relatifs aux commissions de contrôle des listes électorales ;

**VU** le décret n° 2004-274 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

**VU** le décret du 29 juillet 2020 portant nomination de Mme Virginie DARPHEUILLE en qualité de préfète de la Creuse ;

**VU** la circulaire INTA1830120J du 21 novembre 2018 relative à la tenue des listes électorales et des listes électorales complémentaires ;

**VU** les propositions du maire et l'ordonnance de désignation du président du tribunal judiciaire de Guéret ;

**Considérant** qu'il convient de nommer, dans chaque commune, les membres de la commission de contrôle chargée de la régularité des listes électorales pour une durée de trois ans et après chaque renouvellement intégral du conseil municipal ;

**Sur** proposition de M. le secrétaire général de la préfecture de la Creuse ;

**ARRETE**

**ARTICLE 1<sup>ER</sup>** : Les membres de la commission de contrôle des listes électorales de la commune désignée ci-dessous, sont les suivants :

Commune	Délégués Administration		Délégués Tribunal		Délégués Commune	
	Titulaire	Suppléant	Titulaire	Suppléant	Titulaire	Suppléant
<b>NOUHANT</b>	M. Martial COUTURIER	Mme Agnès CHAUBRON	Mme Jacqueline AUDOUIN		Mme Marilyne GLOMEAU	M. Aurélien REVIDON

**ARTICLE 2** : Le secrétaire général de la préfecture de la Creuse et le maire de la commune précitée, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture et dont un exemplaire sera transmis au maire.

Guéret, le 24 novembre 2020

Pour la préfète et par délégation,  
Le secrétaire général,

signé : Renaud NURY

Préfecture de la Creuse

23-2020-11-24-020

Arrêté nomination membres de la commission de contrôle  
des listes électorales de Nouzerolles

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL n°  
PORTANT NOMINATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE CONTRÔLE  
DES LISTES ÉLECTORALES DE LA COMMUNE DE NOUZEROLLES

La préfète de la Creuse

**VU** le code électoral, notamment ses articles L. 19 et R. 7 à R. 11, relatifs aux commissions de contrôle des listes électorales ;

**VU** le décret n° 2004-274 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

**VU** le décret du 29 juillet 2020 portant nomination de Mme Virginie DARPHEUILLE en qualité de préfète de la Creuse ;

**VU** la circulaire INTA1830120J du 21 novembre 2018 relative à la tenue des listes électorales et des listes électorales complémentaires ;

**VU** les propositions du maire et l'ordonnance de désignation du président du tribunal judiciaire de Guéret ;

**Considérant** qu'il convient de nommer, dans chaque commune, les membres de la commission de contrôle chargée de la régularité des listes électorales pour une durée de trois ans et après chaque renouvellement intégral du conseil municipal ;

**Sur** proposition de M. le secrétaire général de la préfecture de la Creuse ;

**ARRETE**

**ARTICLE 1<sup>ER</sup>** : Les membres de la commission de contrôle des listes électorales de la commune désignée ci-dessous, sont les suivants :

Commune	Délégués Administration		Délégués Tribunal		Délégués Commune	
	Titulaire	Suppléant	Titulaire	Suppléant	Titulaire	Suppléant
<b>NOUZEROLLES</b>	Mme Huguette LAVILLE	Mme Nelly BLOSSIER	M. Michel LEFEUVRE		M. Patrice PINGAUD	

**ARTICLE 2** : Le secrétaire général de la préfecture de la Creuse et le maire de la commune précitée, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture et dont un exemplaire sera transmis au maire.

Guéret, le 24 novembre 2020

Pour la préfète et par délégation,  
Le secrétaire général,

signé : Renaud NURY

Préfecture de la Creuse

23-2020-11-24-021

Arrêté nomination membres de la commission de contrôle  
des listes électorales de Parsac-Rimondeix



ARRÊTÉ PRÉFECTORAL n°  
PORTANT NOMINATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE CONTRÔLE  
DES LISTES ÉLECTORALES DE LA COMMUNE DE PARSAC-RIMONDEIX

La préfète de la Creuse

**VU** le code électoral, notamment ses articles L. 19 et R. 7 à R. 11, relatifs aux commissions de contrôle des listes électorales ;

**VU** le décret n° 2004-274 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

**VU** le décret du 29 juillet 2020 portant nomination de Mme Virginie DARPHEUILLE en qualité de préfète de la Creuse ;

**VU** la circulaire INTA1830120J du 21 novembre 2018 relative à la tenue des listes électorales et des listes électorales complémentaires ;

**VU** les propositions du maire et l'ordonnance de désignation du président du tribunal judiciaire de Guéret ;

**Considérant** qu'il convient de nommer, dans chaque commune, les membres de la commission de contrôle chargée de la régularité des listes électorales pour une durée de trois ans et après chaque renouvellement intégral du conseil municipal ;

**Sur** proposition de M. le secrétaire général de la préfecture de la Creuse ;

**ARRETE**

**ARTICLE 1<sup>ER</sup>** : Les membres de la commission de contrôle des listes électorales de la commune désignée ci-dessous, sont les suivants :

Commune	Délégués Administration		Délégués Tribunal		Délégués Commune	
	Titulaire	Suppléant	Titulaire	Suppléant	Titulaire	Suppléant
<b>PARSAC-RIMONDEIX</b>	Mme Josiane RAPINAT	M. Jean BEAUFILS	Mme Claudine SACCOTON ép PINOT		Mme Catherine SAVIGNAT	M. Vincent PINOT

**ARTICLE 2** : Le secrétaire général de la préfecture de la Creuse et le maire de la commune précitée, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture et dont un exemplaire sera transmis au maire.

Guéret, le 24 novembre 2020

Pour la préfète et par délégation,  
Le secrétaire général,

signé : Renaud NURY

Préfecture de la Creuse

23-2020-11-24-022

Arrêté nomination membres de la commission de contrôle  
des listes électorales de Peyrabout

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL n°  
PORTANT NOMINATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE CONTRÔLE  
DES LISTES ÉLECTORALES DE LA COMMUNE DE PEËRABOUT

La préfète de la Creuse

**VU** le code électoral, notamment ses articles L. 19 et R. 7 à R. 11, relatifs aux commissions de contrôle des listes électorales ;

**VU** le décret n° 2004-274 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

**VU** le décret du 29 juillet 2020 portant nomination de Mme Virginie DARPHEUILLE en qualité de préfète de la Creuse ;

**VU** la circulaire INTA1830120J du 21 novembre 2018 relative à la tenue des listes électorales et des listes électorales complémentaires ;

**VU** les propositions du maire et l'ordonnance de désignation du président du tribunal judiciaire de Guéret ;

**Considérant** qu'il convient de nommer, dans chaque commune, les membres de la commission de contrôle chargée de la régularité des listes électorales pour une durée de trois ans et après chaque renouvellement intégral du conseil municipal ;

**Sur** proposition de M. le secrétaire général de la préfecture de la Creuse ;

**ARRETE**

**ARTICLE 1<sup>ER</sup>** : Les membres de la commission de contrôle des listes électorales de la commune désignée ci-dessous, sont les suivants :

Commune	Délégués Administration		Délégués Tribunal		Délégués Commune	
	Titulaire	Suppléant	Titulaire	Suppléant	Titulaire	Suppléant
<b>PEYRABOUT</b>	M. Georges PERRET	Mme Martine CUNIN	M. Didier BABAY		M. Rémy ROBIN	

**ARTICLE 2** : Le secrétaire général de la préfecture de la Creuse et le maire de la commune précitée, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture et dont un exemplaire sera transmis au maire.

Guéret, le 24 novembre 2020

Pour la préfète et par délégation,  
Le secrétaire général,

signé : Renaud NURY

Préfecture de la Creuse

23-2020-11-24-023

Arrêté nomination membres de la commission de contrôle  
des listes électorales de Peyrat la Nonière

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL n°  
PORTANT NOMINATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE CONTRÔLE  
DES LISTES ÉLECTORALES DE LA COMMUNE DE PEYRAT LA NONIXRE

La préfète de la Creuse

**VU** le code électoral, notamment ses articles L. 19 et R. 7 à R. 11, relatifs aux commissions de contrôle des listes électorales ;

**VU** le décret n° 2004-274 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

**VU** le décret du 29 juillet 2020 portant nomination de Mme Virginie DARPHEUILLE en qualité de préfète de la Creuse ;

**VU** la circulaire INTA1830120J du 21 novembre 2018 relative à la tenue des listes électorales et des listes électorales complémentaires ;

**VU** les propositions du maire et l'ordonnance de désignation du président du tribunal judiciaire de Guéret ;

**Considérant** qu'il convient de nommer, dans chaque commune, les membres de la commission de contrôle chargée de la régularité des listes électorales pour une durée de trois ans et après chaque renouvellement intégral du conseil municipal ;

**Sur** proposition de M. le secrétaire général de la préfecture de la Creuse ;

**ARRETE**

**ARTICLE 1<sup>ER</sup>** : Les membres de la commission de contrôle des listes électorales de la commune désignée ci-dessous, sont les suivants :

Commune	Délégués Administration		Délégués Tribunal		Délégués Commune	
	Titulaire	Suppléant	Titulaire	Suppléant	Titulaire	Suppléant
PEYRAT LA NONIERE	M. Michel DEBELUT	M. Jean-Louis JARDON	Mme Véronique GROSVALLET		M. Philippe BEAUJARD	M. Sébastien SIMONNETON

**ARTICLE 2** : Le secrétaire général de la préfecture de la Creuse et le maire de la commune précitée, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture et dont un exemplaire sera transmis au maire.

Guéret, le 24 novembre 2020

Pour la préfète et par délégation,  
Le secrétaire général,

signé : Renaud NURY

Préfecture de la Creuse

23-2020-11-24-024

Arrêté nomination membres de la commission de contrôle  
des listes électorales de Pierrefitte

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL n°  
PORTANT NOMINATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE CONTRÔLE  
DES LISTES ÉLECTORALES DE LA COMMUNE DE PIERREFITTE

La préfète de la Creuse

**VU** le code électoral, notamment ses articles L. 19 et R. 7 à R. 11, relatifs aux commissions de contrôle des listes électorales ;

**VU** le décret n° 2004-274 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

**VU** le décret du 29 juillet 2020 portant nomination de Mme Virginie DARPHEUILLE en qualité de préfète de la Creuse ;

**VU** la circulaire INTA1830120J du 21 novembre 2018 relative à la tenue des listes électorales et des listes électorales complémentaires ;

**VU** les propositions du maire et l'ordonnance de désignation du président du tribunal judiciaire de Guéret ;

**Considérant** qu'il convient de nommer, dans chaque commune, les membres de la commission de contrôle chargée de la régularité des listes électorales pour une durée de trois ans et après chaque renouvellement intégral du conseil municipal ;

**Sur** proposition de M. le secrétaire général de la préfecture de la Creuse ;

**ARRETE**

**ARTICLE 1<sup>ER</sup>** : Les membres de la commission de contrôle des listes électorales de la commune désignée ci-dessous, sont les suivants :

Commune	Délégués Administration		Délégués Tribunal		Délégués Commune	
	Titulaire	Suppléant	Titulaire	Suppléant	Titulaire	Suppléant
<b>PIERREFITTE</b>	M. Jean PASCAL	Mme Ingrid FAYARD	Mme Marie-Noëlle MAUFUS		M. Fabrice PIERRON	

**ARTICLE 2** : Le secrétaire général de la préfecture de la Creuse et le maire de la commune précitée, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture et dont un exemplaire sera transmis au maire.

Guéret, le 24 novembre 2020

Pour la préfète et par délégation,  
Le secrétaire général,

signé : Renaud NURY

Préfecture de la Creuse

23-2020-11-24-025

Arrêté nomination membres de la commission de contrôle  
des listes électorales de Pionnat



ARRÊTÉ PRÉFECTORAL n°  
PORTANT NOMINATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE CONTRÔLE  
DES LISTES ÉLECTORALES DE LA COMMUNE DE PIONNAT

La préfète de la Creuse

**VU** le code électoral, notamment ses articles L. 19 et R. 7 à R. 11, relatifs aux commissions de contrôle des listes électorales ;

**VU** le décret n° 2004-274 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

**VU** le décret du 29 juillet 2020 portant nomination de Mme Virginie DARPHEUILLE en qualité de préfète de la Creuse ;

**VU** la circulaire INTA1830120J du 21 novembre 2018 relative à la tenue des listes électorales et des listes électorales complémentaires ;

**VU** les propositions du maire et l'ordonnance de désignation du président du tribunal judiciaire de Guéret ;

**Considérant** qu'il convient de nommer, dans chaque commune, les membres de la commission de contrôle chargée de la régularité des listes électorales pour une durée de trois ans et après chaque renouvellement intégral du conseil municipal ;

**Sur** proposition de M. le secrétaire général de la préfecture de la Creuse ;

**ARRETE**

**ARTICLE 1<sup>ER</sup>** : Les membres de la commission de contrôle des listes électorales de la commune désignée ci-dessous, sont les suivants :

Commune	Délégués Administration		Délégués Tribunal		Délégués Commune	
	Titulaire	Suppléant	Titulaire	Suppléant	Titulaire	Suppléant
PIONNAT	Mme Michelle JULLIEN	M. Michel CHATONNET	M. Michel DAYEN		M. Anthony DESRUES	Mme Nathalie DURAND

**ARTICLE 2** : Le secrétaire général de la préfecture de la Creuse et le maire de la commune précitée, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture et dont un exemplaire sera transmis au maire.

Guéret, le 24 novembre 2020

Pour la préfète et par délégation,  
Le secrétaire général,

signé : Renaud NURY

Préfecture de la Creuse

23-2020-11-24-026

Arrêté nomination membres de la commission de contrôle  
des listes électorales de Pontarion

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL n°  
PORTANT NOMINATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE CONTRÔLE  
DES LISTES ÉLECTORALES DE LA COMMUNE DE PONTARION

La préfète de la Creuse

**VU** le code électoral, notamment ses articles L. 19 et R. 7 à R. 11, relatifs aux commissions de contrôle des listes électorales ;

**VU** le décret n° 2004-274 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

**VU** le décret du 29 juillet 2020 portant nomination de Mme Virginie DARPHEUILLE en qualité de préfète de la Creuse ;

**VU** la circulaire INTA1830120J du 21 novembre 2018 relative à la tenue des listes électorales et des listes électorales complémentaires ;

**VU** les propositions du maire et l'ordonnance de désignation du président du tribunal judiciaire de Guéret ;

**Considérant** qu'il convient de nommer, dans chaque commune, les membres de la commission de contrôle chargée de la régularité des listes électorales pour une durée de trois ans et après chaque renouvellement intégral du conseil municipal ;

**Sur** proposition de M. le secrétaire général de la préfecture de la Creuse ;

**ARRETE**

**ARTICLE 1<sup>ER</sup>** : Les membres de la commission de contrôle des listes électorales de la commune désignée ci-dessous, sont les suivants :

Commune	Délégués Administration		Délégués Tribunal		Délégués Commune	
	Titulaire	Suppléant	Titulaire	Suppléant	Titulaire	Suppléant
<b>PONTARION</b>	M. Camille GOUGE	M. Patrick FAURY	Mme Dominique LAVIOLETTE ép LAMBERT		M. Pierre BARATON	Mme Colette SOUMY

**ARTICLE 2** : Le secrétaire général de la préfecture de la Creuse et le maire de la commune précitée, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture et dont un exemplaire sera transmis au maire.

Guéret, le 24 novembre 2020

Pour la préfète et par délégation,  
Le secrétaire général,

signé : Renaud NURY

Préfecture de la Creuse

23-2020-11-24-027

Arrêté nomination membres de la commission de contrôle  
des listes électorales de Pontcharraud

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL n°  
PORTANT NOMINATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE CONTRÔLE  
DES LISTES ÉLECTORALES DE LA COMMUNE DE PONTC-ARRAUD

La préfète de la Creuse

**VU** le code électoral, notamment ses articles L. 19 et R. 7 à R. 11, relatifs aux commissions de contrôle des listes électorales ;

**VU** le décret n° 2004-274 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

**VU** le décret du 29 juillet 2020 portant nomination de Mme Virginie DARPHEUILLE en qualité de préfète de la Creuse ;

**VU** la circulaire INTA1830120J du 21 novembre 2018 relative à la tenue des listes électorales et des listes électorales complémentaires ;

**VU** les propositions du maire et l'ordonnance de désignation du président du tribunal judiciaire de Guéret ;

**Considérant** qu'il convient de nommer, dans chaque commune, les membres de la commission de contrôle chargée de la régularité des listes électorales pour une durée de trois ans et après chaque renouvellement intégral du conseil municipal ;

**Sur** proposition de M. le secrétaire général de la préfecture de la Creuse ;

**ARRETE**

**ARTICLE 1<sup>ER</sup>** : Les membres de la commission de contrôle des listes électorales de la commune désignée ci-dessous, sont les suivants :

Commune	Délégués Administration		Délégués Tribunal		Délégués Commune	
	Titulaire	Suppléant	Titulaire	Suppléant	Titulaire	Suppléant
<b>PONTCHARRAUD</b>	Mme Yolande COTTON	M. Laurent PEYRATAUD	M. David VERGNIAUX		Mme Christine LABAS	

**ARTICLE 2** : Le secrétaire général de la préfecture de la Creuse et le maire de la commune précitée, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture et dont un exemplaire sera transmis au maire.

Guéret, le 24 novembre 2020

Pour la préfète et par délégation,  
Le secrétaire général,

signé : Renaud NURY

Préfecture de la Creuse

23-2020-11-24-029

Arrêté nomination membres de la commission de contrôle  
des listes électorales de Poussanges

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL n°  
PORTANT NOMINATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE CONTRÔLE  
DES LISTES ÉLECTORALES DE LA COMMUNE DE POUSSANGES

La préfète de la Creuse

**VU** le code électoral, notamment ses articles L. 19 et R. 7 à R. 11, relatifs aux commissions de contrôle des listes électorales ;

**VU** le décret n° 2004-274 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

**VU** le décret du 29 juillet 2020 portant nomination de Mme Virginie DARPHEUILLE en qualité de préfète de la Creuse ;

**VU** la circulaire INTA1830120J du 21 novembre 2018 relative à la tenue des listes électorales et des listes électorales complémentaires ;

**VU** les propositions du maire et l'ordonnance de désignation du président du tribunal judiciaire de Guéret ;

**Considérant** qu'il convient de nommer, dans chaque commune, les membres de la commission de contrôle chargée de la régularité des listes électorales pour une durée de trois ans et après chaque renouvellement intégral du conseil municipal ;

**Sur** proposition de M. le secrétaire général de la préfecture de la Creuse ;

**ARRETE**

**ARTICLE 1<sup>ER</sup>** : Les membres de la commission de contrôle des listes électorales de la commune désignée ci-dessous, sont les suivants :

Commune	Délégués Administration		Délégués Tribunal		Délégués Commune	
	Titulaire	Suppléant	Titulaire	Suppléant	Titulaire	Suppléant
<b>POUSSANGES</b>	M. Gilles GUERAUD	Mme Françoise BELLEGY	M. Jean-Pierre PRADEAU		M. Gilles BESSEIGE	

**ARTICLE 2** : Le secrétaire général de la préfecture de la Creuse et le maire de la commune précitée, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture et dont un exemplaire sera transmis au maire.

Guéret, le 24 novembre 2020

Pour la préfète et par délégation,  
Le secrétaire général,

signé : Renaud NURY

Préfecture de la Creuse

23-2020-11-24-030

Arrêté nomination membres de la commission de contrôle  
des listes électorales de Puy Malsignat



ARRÊTÉ PRÉFECTORAL n°  
PORTANT NOMINATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE CONTRÔLE  
DES LISTES ÉLECTORALES DE LA COMMUNE DE PUY MALSIGNAT

La préfète de la Creuse

**VU** le code électoral, notamment ses articles L. 19 et R. 7 à R. 11, relatifs aux commissions de contrôle des listes électorales ;

**VU** le décret n° 2004-274 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

**VU** le décret du 29 juillet 2020 portant nomination de Mme Virginie DARPHEUILLE en qualité de préfète de la Creuse ;

**VU** la circulaire INTA1830120J du 21 novembre 2018 relative à la tenue des listes électorales et des listes électorales complémentaires ;

**VU** les propositions du maire et l'ordonnance de désignation du président du tribunal judiciaire de Guéret ;

**Considérant** qu'il convient de nommer, dans chaque commune, les membres de la commission de contrôle chargée de la régularité des listes électorales pour une durée de trois ans et après chaque renouvellement intégral du conseil municipal ;

**Sur** proposition de M. le secrétaire général de la préfecture de la Creuse ;

**ARRETE**

**ARTICLE 1<sup>ER</sup>** : Les membres de la commission de contrôle des listes électorales de la commune désignée ci-dessous, sont les suivants :

Commune	Délégués Administration		Délégués Tribunal		Délégués Commune	
	Titulaire	Suppléant	Titulaire	Suppléant	Titulaire	Suppléant
<b>PUY MALSIGNAT</b>	M. Henri ALHERITIERE	Mme Michèle VINCENT	M. Michel THURMES		Mme Nicole DALAUDIERE	

**ARTICLE 2** : Le secrétaire général de la préfecture de la Creuse et le maire de la commune précitée, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture et dont un exemplaire sera transmis au maire.

Guéret, le 24 novembre 2020

Pour la préfète et par délégation,  
Le secrétaire général,

signé : Renaud NURY

Préfecture de la Creuse

23-2020-11-25-001

Arrêté nomination membres de la commission de contrôle  
des listes électorales de Reterre

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL n°  
PORTANT NOMINATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE CONTRÔLE  
DES LISTES ÉLECTORALES DE LA COMMUNE DE RETERRE

La préfète de la Creuse

**VU** le code électoral, notamment ses articles L. 19 et R. 7 à R. 11, relatifs aux commissions de contrôle des listes électorales ;

**VU** le décret n° 2004-274 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

**VU** le décret du 29 juillet 2020 portant nomination de Mme Virginie DARPHEUILLE en qualité de préfète de la Creuse ;

**VU** la circulaire INTA1830120J du 21 novembre 2018 relative à la tenue des listes électorales et des listes électorales complémentaires ;

**VU** les propositions du maire et l'ordonnance de désignation du président du tribunal judiciaire de Guéret ;

**Considérant** qu'il convient de nommer, dans chaque commune, les membres de la commission de contrôle chargée de la régularité des listes électorales pour une durée de trois ans et après chaque renouvellement intégral du conseil municipal ;

**Sur** proposition de M. le secrétaire général de la préfecture de la Creuse ;

**ARRETE**

**ARTICLE 1<sup>ER</sup>** : Les membres de la commission de contrôle des listes électorales de la commune désignée ci-dessous, sont les suivants :

Commune	Délégués Administration		Délégués Tribunal		Délégués Commune	
	Titulaire	Suppléant	Titulaire	Suppléant	Titulaire	Suppléant
<b>RETERRE</b>	M. Bernard BUSSIERE	Mme Madeleine GOYON	Mme Martine DUPEYRAT ép BATIER		M. Stéphane ENFRAIS	

**ARTICLE 2** : Le secrétaire général de la préfecture de la Creuse et le maire de la commune précitée, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture et dont un exemplaire sera transmis au maire.

Guéret, le 25 novembre 2020

Pour la préfète et par délégation,  
Le secrétaire général,

signé : Renaud NURY

Préfecture de la Creuse

23-2020-11-25-002

Arrêté nomination membres de la commission de contrôle  
des listes électorales de Roches

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL n°  
PORTANT NOMINATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE CONTRÔLE  
DES LISTES ÉLECTORALES DE LA COMMUNE DE ROCY ES

La préfète de la Creuse

**VU** le code électoral, notamment ses articles L. 19 et R. 7 à R. 11, relatifs aux commissions de contrôle des listes électorales ;

**VU** le décret n° 2004-274 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

**VU** le décret du 29 juillet 2020 portant nomination de Mme Virginie DARPHEUILLE en qualité de préfète de la Creuse ;

**VU** la circulaire INTA1830120J du 21 novembre 2018 relative à la tenue des listes électorales et des listes électorales complémentaires ;

**VU** les propositions du maire et l'ordonnance de désignation du président du tribunal judiciaire de Guéret ;

**Considérant** qu'il convient de nommer, dans chaque commune, les membres de la commission de contrôle chargée de la régularité des listes électorales pour une durée de trois ans et après chaque renouvellement intégral du conseil municipal ;

**Sur** proposition de M. le secrétaire général de la préfecture de la Creuse ;

**ARRETE**

**ARTICLE 1<sup>ER</sup>** : Les membres de la commission de contrôle des listes électorales de la commune désignée ci-dessous, sont les suivants :

Commune	Délégués Administration		Délégués Tribunal		Délégués Commune	
	Titulaire	Suppléant	Titulaire	Suppléant	Titulaire	Suppléant
<b>ROCHES</b>	Mme Yolande GUILLON	Mme Josette BOCQUET	Mme Christiane GERARD		Mme Brigitte MARIE	Mme Christine PAROTON

**ARTICLE 2** : Le secrétaire général de la préfecture de la Creuse et le maire de la commune précitée, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture et dont un exemplaire sera transmis au maire.

Guéret, le 25 novembre 2020

Pour la préfète et par délégation,  
Le secrétaire général,

signé : Renaud NURY

Préfecture de la Creuse

23-2020-11-25-003

Arrêté nomination membres de la commission de contrôle  
des listes électorales de Rougnat

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL n°  
PORTANT NOMINATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE CONTRÔLE  
DES LISTES ÉLECTORALES DE LA COMMUNE DE ROUGNAT

La préfète de la Creuse

**VU** le code électoral, notamment ses articles L. 19 et R. 7 à R. 11, relatifs aux commissions de contrôle des listes électorales ;

**VU** le décret n° 2004-274 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

**VU** le décret du 29 juillet 2020 portant nomination de Mme Virginie DARPHEUILLE en qualité de préfète de la Creuse ;

**VU** la circulaire INTA1830120J du 21 novembre 2018 relative à la tenue des listes électorales et des listes électorales complémentaires ;

**VU** les propositions du maire et l'ordonnance de désignation du président du tribunal judiciaire de Guéret ;

**Considérant** qu'il convient de nommer, dans chaque commune, les membres de la commission de contrôle chargée de la régularité des listes électorales pour une durée de trois ans et après chaque renouvellement intégral du conseil municipal ;

**Sur** proposition de M. le secrétaire général de la préfecture de la Creuse ;

**ARRETE**

**ARTICLE 1<sup>ER</sup>** : Les membres de la commission de contrôle des listes électorales de la commune désignée ci-dessous, sont les suivants :

Commune	Délégués Administration		Délégués Tribunal		Délégués Commune	
	Titulaire	Suppléant	Titulaire	Suppléant	Titulaire	Suppléant
<b>ROUGNAT</b>	M. André CHAUSSEMY	M. Louis CLAVAUD	Mme Anne-Marie DUPOUY		M. Alain FAUCONNET	Mme Marine DUPOUX

**ARTICLE 2** : Le secrétaire général de la préfecture de la Creuse et le maire de la commune précitée, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture et dont un exemplaire sera transmis au maire.

Guéret, le 25 novembre 2020

Pour la préfète et par délégation,  
Le secrétaire général,

signé : Renaud NURY

Préfecture de la Creuse

23-2020-11-25-004

Arrêté nomination membres de la commission de contrôle  
des listes électorales de Royère de Vassivière



ARRÊTÉ PRÉFECTORAL n°  
PORTANT NOMINATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE CONTRÔLE  
DES LISTES ÉLECTORALES DE LA COMMUNE DE ROYÈRE DE VASSIVIÈRE

La préfète de la Creuse

**VU** le code électoral, notamment ses articles L. 19 et R. 7 à R. 11, relatifs aux commissions de contrôle des listes électorales ;

**VU** le décret n° 2004-274 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

**VU** le décret du 29 juillet 2020 portant nomination de Mme Virginie DARPHEUILLE en qualité de préfète de la Creuse ;

**VU** la circulaire INTA1830120J du 21 novembre 2018 relative à la tenue des listes électorales et des listes électorales complémentaires ;

**VU** les propositions du maire et l'ordonnance de désignation du président du tribunal judiciaire de Guéret ;

**Considérant** qu'il convient de nommer, dans chaque commune, les membres de la commission de contrôle chargée de la régularité des listes électorales pour une durée de trois ans et après chaque renouvellement intégral du conseil municipal ;

**Sur** proposition de M. le secrétaire général de la préfecture de la Creuse ;

**ARRETE**

**ARTICLE 1<sup>ER</sup>** : Les membres de la commission de contrôle des listes électorales de la commune désignée ci-dessous, sont les suivants :

Commune	Délégués Administration		Délégués Tribunal		Délégués Commune	
	Titulaire	Suppléant	Titulaire	Suppléant	Titulaire	Suppléant
<b>ROYERE DE VASSIÈRE</b>	M. Jean Marc BILBAULT	M. Didier BORD	Mme Rolande FAUFINGUE		M. Cédric LECOMTE	M. Arnaud PICOUT

**ARTICLE 2** : Le secrétaire général de la préfecture de la Creuse et le maire de la commune précitée, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture et dont un exemplaire sera transmis au maire.

Guéret, le 25 novembre 2020

Pour la préfète et par délégation,  
Le secrétaire général,

signé : Renaud NURY

Préfecture de la Creuse

23-2020-11-25-005

Arrêté nomination membres de la commission de contrôle  
des listes électorales de Sagnat

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL n°  
PORTANT NOMINATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE CONTRÔLE  
DES LISTES ÉLECTORALES DE LA COMMUNE DE SAGNAT

La préfète de la Creuse

**VU** le code électoral, notamment ses articles L. 19 et R. 7 à R. 11, relatifs aux commissions de contrôle des listes électorales ;

**VU** le décret n° 2004-274 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

**VU** le décret du 29 juillet 2020 portant nomination de Mme Virginie DARPHEUILLE en qualité de préfète de la Creuse ;

**VU** la circulaire INTA1830120J du 21 novembre 2018 relative à la tenue des listes électorales et des listes électorales complémentaires ;

**VU** les propositions du maire et l'ordonnance de désignation du président du tribunal judiciaire de Guéret ;

**Considérant** qu'il convient de nommer, dans chaque commune, les membres de la commission de contrôle chargée de la régularité des listes électorales pour une durée de trois ans et après chaque renouvellement intégral du conseil municipal ;

**Sur** proposition de M. le secrétaire général de la préfecture de la Creuse ;

**ARRETE**

**ARTICLE 1<sup>ER</sup>** : Les membres de la commission de contrôle des listes électorales de la commune désignée ci-dessous, sont les suivants :

Commune	Délégués Administration		Délégués Tribunal		Délégués Commune	
	Titulaire	Suppléant	Titulaire	Suppléant	Titulaire	Suppléant
<b>SAGNAT</b>	Mme Marie Rose LANOTTE	M. Georges FLUTEAU	M. Jacques BARRET		M. Xavier CHEVRON	M. Garry CYPRIENNE

**ARTICLE 2** : Le secrétaire général de la préfecture de la Creuse et le maire de la commune précitée, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture et dont un exemplaire sera transmis au maire.

Guéret, le 25 novembre 2020

Pour la préfète et par délégation,  
Le secrétaire général,

signé : Renaud NURY

Préfecture de la Creuse

23-2020-11-25-006

Arrêté nomination membres de la commission de contrôle  
des listes électorales de Sannat

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL n°  
PORTANT NOMINATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE CONTRÔLE  
DES LISTES ÉLECTORALES DE LA COMMUNE DE SANNAT

La préfète de la Creuse

**VU** le code électoral, notamment ses articles L. 19 et R. 7 à R. 11, relatifs aux commissions de contrôle des listes électorales ;

**VU** le décret n° 2004-274 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

**VU** le décret du 29 juillet 2020 portant nomination de Mme Virginie DARPHEUILLE en qualité de préfète de la Creuse ;

**VU** la circulaire INTA1830120J du 21 novembre 2018 relative à la tenue des listes électorales et des listes électorales complémentaires ;

**VU** les propositions du maire et l'ordonnance de désignation du président du tribunal judiciaire de Guéret ;

**Considérant** qu'il convient de nommer, dans chaque commune, les membres de la commission de contrôle chargée de la régularité des listes électorales pour une durée de trois ans et après chaque renouvellement intégral du conseil municipal ;

**Sur** proposition de M. le secrétaire général de la préfecture de la Creuse ;

**ARRETE**

**ARTICLE 1<sup>ER</sup>** : Les membres de la commission de contrôle des listes électorales de la commune désignée ci-dessous, sont les suivants :

Commune	Délégués Administration		Délégués Tribunal		Délégués Commune	
	Titulaire	Suppléant	Titulaire	Suppléant	Titulaire	Suppléant
<b>SANNAT</b>	Mme Marie odile CHASTENET	M. Daniel DOUCET	Mme Anne-Marie DELAGE ép MALTERRE		M. Alexandre AUBERT	M. Nicolas DOUCET

**ARTICLE 2** : Le secrétaire général de la préfecture de la Creuse et le maire de la commune précitée, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture et dont un exemplaire sera transmis au maire.

Guéret, le 25 novembre 2020

Pour la préfète et par délégation,  
Le secrétaire général,

signé : Renaud NURY

Préfecture de la Creuse

23-2020-11-25-007

Arrêté nomination membres de la commission de contrôle  
des listes électorales de Sardent

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL n°  
PORTANT NOMINATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE CONTRÔLE  
DES LISTES ÉLECTORALES DE LA COMMUNE DE SARDENT

La préfète de la Creuse

**VU** le code électoral, notamment ses articles L. 19 et R. 7 à R. 11, relatifs aux commissions de contrôle des listes électorales ;

**VU** le décret n° 2004-274 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

**VU** le décret du 29 juillet 2020 portant nomination de Mme Virginie DARPHEUILLE en qualité de préfète de la Creuse ;

**VU** la circulaire INTA1830120J du 21 novembre 2018 relative à la tenue des listes électorales et des listes électorales complémentaires ;

**VU** les propositions du maire et l'ordonnance de désignation du président du tribunal judiciaire de Guéret ;

**Considérant** qu'il convient de nommer, dans chaque commune, les membres de la commission de contrôle chargée de la régularité des listes électorales pour une durée de trois ans et après chaque renouvellement intégral du conseil municipal ;

**Sur** proposition de M. le secrétaire général de la préfecture de la Creuse ;

**ARRETE**

**ARTICLE 1<sup>ER</sup>** : Les membres de la commission de contrôle des listes électorales de la commune désignée ci-dessous, sont les suivants :

Commune	Délégués Administration		Délégués Tribunal		Délégués Commune	
	Titulaire	Suppléant	Titulaire	Suppléant	Titulaire	Suppléant
<b>SARDENT</b>	Mme Nicole MARTINIE	M. Georges PERRET	Mme Cécile BASGROT		M. Christian GAUTHIER	

**ARTICLE 2** : Le secrétaire général de la préfecture de la Creuse et le maire de la commune précitée, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture et dont un exemplaire sera transmis au maire.

Guéret, le 25 novembre 2020

Pour la préfète et par délégation,  
Le secrétaire général,

signé : Renaud NURY

Préfecture de la Creuse

23-2020-11-25-009

Arrêté nomination membres de la commission de contrôle  
des listes électorales de Savennes



ARRÊTÉ PRÉFECTORAL n°  
PORTANT NOMINATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE CONTRÔLE  
DES LISTES ÉLECTORALES DE LA COMMUNE DE SAVENNES

La préfète de la Creuse

**VU** le code électoral, notamment ses articles L. 19 et R. 7 à R. 11, relatifs aux commissions de contrôle des listes électorales ;

**VU** le décret n° 2004-274 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

**VU** le décret du 29 juillet 2020 portant nomination de Mme Virginie DARPHEUILLE en qualité de préfète de la Creuse ;

**VU** la circulaire INTA1830120J du 21 novembre 2018 relative à la tenue des listes électorales et des listes électorales complémentaires ;

**VU** les propositions du maire et l'ordonnance de désignation du président du tribunal judiciaire de Guéret ;

**Considérant** qu'il convient de nommer, dans chaque commune, les membres de la commission de contrôle chargée de la régularité des listes électorales pour une durée de trois ans et après chaque renouvellement intégral du conseil municipal ;

**Sur** proposition de M. le secrétaire général de la préfecture de la Creuse ;

**ARRETE**

**ARTICLE 1<sup>ER</sup>** : Les membres de la commission de contrôle des listes électorales de la commune désignée ci-dessous, sont les suivants :

Commune	Délégués Administration		Délégués Tribunal		Délégués Commune	
	Titulaire	Suppléant	Titulaire	Suppléant	Titulaire	Suppléant
<b>SAVENNES</b>	Mme Jacqueline GUYONNET	M. Jean-François TERRADE	Mme Jacqueline GRANDET		Mme Brigitte CHAVAGNAC	Mme Yvette MASSICARD

**ARTICLE 2** : Le secrétaire général de la préfecture de la Creuse et le maire de la commune précitée, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture et dont un exemplaire sera transmis au maire.

Guéret, le 25 novembre 2020

Pour la préfète et par délégation,  
Le secrétaire général,

signé : Renaud NURY

Préfecture de la Creuse

23-2020-11-25-010

Arrêté nomination membres de la commission de contrôle  
des listes électorales de Soubrebost

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL n°  
PORTANT NOMINATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE CONTRÔLE  
DES LISTES ÉLECTORALES DE LA COMMUNE DE SOUBREBOST

La préfète de la Creuse

**VU** le code électoral, notamment ses articles L. 19 et R. 7 à R. 11, relatifs aux commissions de contrôle des listes électorales ;

**VU** le décret n° 2004-274 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

**VU** le décret du 29 juillet 2020 portant nomination de Mme Virginie DARPHEUILLE en qualité de préfète de la Creuse ;

**VU** la circulaire INTA1830120J du 21 novembre 2018 relative à la tenue des listes électorales et des listes électorales complémentaires ;

**VU** les propositions du maire et l'ordonnance de désignation du président du tribunal judiciaire de Guéret ;

**Considérant** qu'il convient de nommer, dans chaque commune, les membres de la commission de contrôle chargée de la régularité des listes électorales pour une durée de trois ans et après chaque renouvellement intégral du conseil municipal ;

**Sur** proposition de M. le secrétaire général de la préfecture de la Creuse ;

**ARRETE**

**ARTICLE 1<sup>ER</sup>** : Les membres de la commission de contrôle des listes électorales de la commune désignée ci-dessous, sont les suivants :

Commune	Délégués Administration		Délégués Tribunal		Délégués Commune	
	Titulaire	Suppléant	Titulaire	Suppléant	Titulaire	Suppléant
<b>SOUBREBOST</b>	M. Christian GIRAUD	Mme Zoé TRUFFINET	Mme Denise DEVAUTOUR		M. Didier DEVAUTOUR	M. Didier SOURRIBES

**ARTICLE 2** : Le secrétaire général de la préfecture de la Creuse et le maire de la commune précitée, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture et dont un exemplaire sera transmis au maire.

Guéret, le 25 novembre 2020

Pour la préfète et par délégation,  
Le secrétaire général,

signé : Renaud NURY

Préfecture de la Creuse

23-2020-11-25-012

Arrêté nomination membres de la commission de contrôle  
des listes électorales de St Agnant près Crocq

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL n°  
PORTANT NOMINATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE CONTRÔLE  
DES LISTES ÉLECTORALES DE LA COMMUNE DE ST AVNANT PRÈS CROCQ

La préfète de la Creuse

**VU** le code électoral, notamment ses articles L. 19 et R. 7 à R. 11, relatifs aux commissions de contrôle des listes électorales ;

**VU** le décret n° 2004-274 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

**VU** le décret du 29 juillet 2020 portant nomination de Mme Virginie DARPHEUILLE en qualité de préfète de la Creuse ;

**VU** la circulaire INTA1830120J du 21 novembre 2018 relative à la tenue des listes électorales et des listes électorales complémentaires ;

**VU** les propositions du maire et l'ordonnance de désignation du président du tribunal judiciaire de Guéret ;

**Considérant** qu'il convient de nommer, dans chaque commune, les membres de la commission de contrôle chargée de la régularité des listes électorales pour une durée de trois ans et après chaque renouvellement intégral du conseil municipal ;

**Sur** proposition de M. le secrétaire général de la préfecture de la Creuse ;

**ARRETE**

**ARTICLE 1<sup>ER</sup>** : Les membres de la commission de contrôle des listes électorales de la commune désignée ci-dessous, sont les suivants :

Commune	Délégués Administration		Délégués Tribunal		Délégués Commune	
	Titulaire	Suppléant	Titulaire	Suppléant	Titulaire	Suppléant
<b>ST AGNANT PRES CROCQ</b>	Mme Michèle PEYRAUD	Mme Bernadette GEORGET	Mme Sylvie CHAUSSAT		M. Jacques DUBET	M. Vincent CHAUSSAT

**ARTICLE 2** : Le secrétaire général de la préfecture de la Creuse et le maire de la commune précitée, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture et dont un exemplaire sera transmis au maire.

Guéret, le 25 novembre 2020

Pour la préfète et par délégation,  
Le secrétaire général,

signé : Renaud NURY

Préfecture de la Creuse

23-2020-11-25-013

Arrêté nomination membres de la commission de contrôle  
des listes électorales de St Alpinien

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL n°  
PORTANT NOMINATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE CONTRÔLE  
DES LISTES ÉLECTORALES DE LA COMMUNE DE ST ALPINIEN

La préfète de la Creuse

**VU** le code électoral, notamment ses articles L. 19 et R. 7 à R. 11, relatifs aux commissions de contrôle des listes électorales ;

**VU** le décret n° 2004-274 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

**VU** le décret du 29 juillet 2020 portant nomination de Mme Virginie DARPHEUILLE en qualité de préfète de la Creuse ;

**VU** la circulaire INTA1830120J du 21 novembre 2018 relative à la tenue des listes électorales et des listes électorales complémentaires ;

**VU** les propositions du maire et l'ordonnance de désignation du président du tribunal judiciaire de Guéret ;

**Considérant** qu'il convient de nommer, dans chaque commune, les membres de la commission de contrôle chargée de la régularité des listes électorales pour une durée de trois ans et après chaque renouvellement intégral du conseil municipal ;

**Sur** proposition de M. le secrétaire général de la préfecture de la Creuse ;

**ARRETE**

**ARTICLE 1<sup>ER</sup>** : Les membres de la commission de contrôle des listes électorales de la commune désignée ci-dessous, sont les suivants :

Commune	Délégués Administration		Délégués Tribunal		Délégués Commune	
	Titulaire	Suppléant	Titulaire	Suppléant	Titulaire	Suppléant
<b>ST ALPINIEN</b>	Mme Michèle BERGER	M. Guy CHABRAT	Mme Chantal JUILLET ép LEBRUN		M. François PERREAUT	Mme Agnès CHABANT

**ARTICLE 2** : Le secrétaire général de la préfecture de la Creuse et le maire de la commune précitée, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture et dont un exemplaire sera transmis au maire.

Guéret, le 25 novembre 2020

Pour la préfète et par délégation,  
Le secrétaire général,

signé : Renaud NURY

Préfecture de la Creuse

23-2020-11-25-014

Arrêté nomination membres de la commission de contrôle  
des listes électorales de St Amand



ARRÊTÉ PRÉFECTORAL n°  
PORTANT NOMINATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE CONTRÔLE  
DES LISTES ÉLECTORALES DE LA COMMUNE DE ST AMAND

La préfète de la Creuse

**VU** le code électoral, notamment ses articles L. 19 et R. 7 à R. 11, relatifs aux commissions de contrôle des listes électorales ;

**VU** le décret n° 2004-274 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

**VU** le décret du 29 juillet 2020 portant nomination de Mme Virginie DARPHEUILLE en qualité de préfète de la Creuse ;

**VU** la circulaire INTA1830120J du 21 novembre 2018 relative à la tenue des listes électorales et des listes électorales complémentaires ;

**VU** les propositions du maire et l'ordonnance de désignation du président du tribunal judiciaire de Guéret ;

**Considérant** qu'il convient de nommer, dans chaque commune, les membres de la commission de contrôle chargée de la régularité des listes électorales pour une durée de trois ans et après chaque renouvellement intégral du conseil municipal ;

**Sur** proposition de M. le secrétaire général de la préfecture de la Creuse ;

**ARRETE**

**ARTICLE 1<sup>ER</sup>** : Les membres de la commission de contrôle des listes électorales de la commune désignée ci-dessous, sont les suivants :

Commune	Délégués Administration		Délégués Tribunal		Délégués Commune	
	Titulaire	Suppléant	Titulaire	Suppléant	Titulaire	Suppléant
<b>ST AMAND</b>	M. Guy KNEPERT	Mme Sophie GLENISSON	M. Jacques TOURRET		Mme Peggy CHASTAGNER	

**ARTICLE 2** : Le secrétaire général de la préfecture de la Creuse et le maire de la commune précitée, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture et dont un exemplaire sera transmis au maire.

Guéret, le 25 novembre 2020

Pour la préfète et par délégation,  
Le secrétaire général,

signé : Renaud NURY

Préfecture de la Creuse

23-2020-11-25-015

Arrêté nomination membres de la commission de contrôle  
des listes électorales de St Avit de Tardes

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL n°  
PORTANT NOMINATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE CONTRÔLE  
DES LISTES ÉLECTORALES DE LA COMMUNE DE ST AVIT DE TARDES

La préfète de la Creuse

**VU** le code électoral, notamment ses articles L. 19 et R. 7 à R. 11, relatifs aux commissions de contrôle des listes électorales ;

**VU** le décret n° 2004-274 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

**VU** le décret du 29 juillet 2020 portant nomination de Mme Virginie DARPHEUILLE en qualité de préfète de la Creuse ;

**VU** la circulaire INTA1830120J du 21 novembre 2018 relative à la tenue des listes électorales et des listes électorales complémentaires ;

**VU** les propositions du maire et l'ordonnance de désignation du président du tribunal judiciaire de Guéret ;

**Considérant** qu'il convient de nommer, dans chaque commune, les membres de la commission de contrôle chargée de la régularité des listes électorales pour une durée de trois ans et après chaque renouvellement intégral du conseil municipal ;

**Sur** proposition de M. le secrétaire général de la préfecture de la Creuse ;

**ARRETE**

**ARTICLE 1<sup>ER</sup>** : Les membres de la commission de contrôle des listes électorales de la commune désignée ci-dessous, sont les suivants :

Commune	Délégués Administration		Délégués Tribunal		Délégués Commune	
	Titulaire	Suppléant	Titulaire	Suppléant	Titulaire	Suppléant
<b>ST AVIT DE TARDES</b>	M. Noël MAZET	M. Christian ROUGIER	Mme Solange GARRAUD		Mme Valérie LAFORGE	Mme Suzanne VILLETTELE

**ARTICLE 2** : Le secrétaire général de la préfecture de la Creuse et le maire de la commune précitée, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture et dont un exemplaire sera transmis au maire.

Guéret, le 25 novembre 2020

Pour la préfète et par délégation,  
Le secrétaire général,

signé : Renaud NURY

Préfecture de la Creuse

23-2020-11-25-016

Arrêté nomination membres de la commission de contrôle  
des listes électorales de St Avit le Pauvre

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL n°  
PORTANT NOMINATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE CONTRÔLE  
DES LISTES ÉLECTORALES DE LA COMMUNE DE ST AVIT LE PAUVRE

La préfète de la Creuse

**VU** le code électoral, notamment ses articles L. 19 et R. 7 à R. 11, relatifs aux commissions de contrôle des listes électorales ;

**VU** le décret n° 2004-274 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

**VU** le décret du 29 juillet 2020 portant nomination de Mme Virginie DARPHEUILLE en qualité de préfète de la Creuse ;

**VU** la circulaire INTA1830120J du 21 novembre 2018 relative à la tenue des listes électorales et des listes électorales complémentaires ;

**VU** les propositions du maire et l'ordonnance de désignation du président du tribunal judiciaire de Guéret ;

**Considérant** qu'il convient de nommer, dans chaque commune, les membres de la commission de contrôle chargée de la régularité des listes électorales pour une durée de trois ans et après chaque renouvellement intégral du conseil municipal ;

**Sur** proposition de M. le secrétaire général de la préfecture de la Creuse ;

**ARRETE**

**ARTICLE 1<sup>ER</sup>** : Les membres de la commission de contrôle des listes électorales de la commune désignée ci-dessous, sont les suivants :

Commune	Délégués Administration		Délégués Tribunal		Délégués Commune	
	Titulaire	Suppléant	Titulaire	Suppléant	Titulaire	Suppléant
<b>ST AVIT LE PAUVRE</b>	Mme Agnès PIOLET	M. Benjamin TEILLARD	Mme Jacqueline TERRAS		Mme Nadia JALLOT	

**ARTICLE 2** : Le secrétaire général de la préfecture de la Creuse et le maire de la commune précitée, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture et dont un exemplaire sera transmis au maire.

Guéret, le 25 novembre 2020

Pour la préfète et par délégation,  
Le secrétaire général,

signé : Renaud NURY

Préfecture de la Creuse

23-2020-11-25-017

Arrêté nomination membres de la commission de contrôle  
des listes électorales de St Bard

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL n°  
PORTANT NOMINATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE CONTRÔLE  
DES LISTES ÉLECTORALES DE LA COMMUNE DE ST BARD

La préfète de la Creuse

**VU** le code électoral, notamment ses articles L. 19 et R. 7 à R. 11, relatifs aux commissions de contrôle des listes électorales ;

**VU** le décret n° 2004-274 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

**VU** le décret du 29 juillet 2020 portant nomination de Mme Virginie DARPHEUILLE en qualité de préfète de la Creuse ;

**VU** la circulaire INTA1830120J du 21 novembre 2018 relative à la tenue des listes électorales et des listes électorales complémentaires ;

**VU** les propositions du maire et l'ordonnance de désignation du président du tribunal judiciaire de Guéret ;

**Considérant** qu'il convient de nommer, dans chaque commune, les membres de la commission de contrôle chargée de la régularité des listes électorales pour une durée de trois ans et après chaque renouvellement intégral du conseil municipal ;

**Sur** proposition de M. le secrétaire général de la préfecture de la Creuse ;

**ARRETE**

**ARTICLE 1<sup>ER</sup>** : Les membres de la commission de contrôle des listes électorales de la commune désignée ci-dessous, sont les suivants :

Commune	Délégués Administration		Délégués Tribunal		Délégués Commune	
	Titulaire	Suppléant	Titulaire	Suppléant	Titulaire	Suppléant
<b>ST BARD</b>	Mme Bernadette BOUEIX	M. Maurice ANGLARD	M. Jean-Paul François BOUEIX		M. Stéphane BOUEIX	

**ARTICLE 2** : Le secrétaire général de la préfecture de la Creuse et le maire de la commune précitée, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture et dont un exemplaire sera transmis au maire.

Guéret, le 25 novembre 2020

Pour la préfète et par délégation,  
Le secrétaire général,

signé : Renaud NURY

Préfecture de la Creuse

23-2020-11-25-018

Arrêté nomination membres de la commission de contrôle  
des listes électorales de St Chabrais



ARRÊTÉ PRÉFECTORAL n°  
PORTANT NOMINATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE CONTRÔLE  
DES LISTES ÉLECTORALES DE LA COMMUNE DE ST CHABRAIS

La préfète de la Creuse

**VU** le code électoral, notamment ses articles L. 19 et R. 7 à R. 11, relatifs aux commissions de contrôle des listes électorales ;

**VU** le décret n° 2004-274 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

**VU** le décret du 29 juillet 2020 portant nomination de Mme Virginie DARPHEUILLE en qualité de préfète de la Creuse ;

**VU** la circulaire INTA1830120J du 21 novembre 2018 relative à la tenue des listes électorales et des listes électorales complémentaires ;

**VU** les propositions du maire et l'ordonnance de désignation du président du tribunal judiciaire de Guéret ;

**Considérant** qu'il convient de nommer, dans chaque commune, les membres de la commission de contrôle chargée de la régularité des listes électorales pour une durée de trois ans et après chaque renouvellement intégral du conseil municipal ;

**Sur** proposition de M. le secrétaire général de la préfecture de la Creuse ;

**ARRETE**

**ARTICLE 1<sup>ER</sup>** : Les membres de la commission de contrôle des listes électorales de la commune désignée ci-dessous, sont les suivants :

Commune	Délégués Administration		Délégués Tribunal		Délégués Commune	
	Titulaire	Suppléant	Titulaire	Suppléant	Titulaire	Suppléant
<b>ST CHABRAIS</b>	M. Guy DESMOULIN	Mme Marie-Claire BOUVIER	M. Marcel AUPPY		Mme Solange DECOUCHON	

**ARTICLE 2** : Le secrétaire général de la préfecture de la Creuse et le maire de la commune précitée, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture et dont un exemplaire sera transmis au maire.

Guéret, le 25 novembre 2020

Pour la préfète et par délégation,  
Le secrétaire général,

signé : Renaud NURY

Préfecture de la Creuse

23-2020-11-25-019

Arrêté nomination membres de la commission de contrôle  
des listes électorales de St Christophe

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL n°  
PORTANT NOMINATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE CONTRÔLE  
DES LISTES ÉLECTORALES DE LA COMMUNE DE ST CHRISTOPHE

La préfète de la Creuse

**VU** le code électoral, notamment ses articles L. 19 et R. 7 à R. 11, relatifs aux commissions de contrôle des listes électorales ;

**VU** le décret n° 2004-274 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

**VU** le décret du 29 juillet 2020 portant nomination de Mme Virginie DARPHEUILLE en qualité de préfète de la Creuse ;

**VU** la circulaire INTA1830120J du 21 novembre 2018 relative à la tenue des listes électorales et des listes électorales complémentaires ;

**VU** les propositions du maire et l'ordonnance de désignation du président du tribunal judiciaire de Guéret ;

**Considérant** qu'il convient de nommer, dans chaque commune, les membres de la commission de contrôle chargée de la régularité des listes électorales pour une durée de trois ans et après chaque renouvellement intégral du conseil municipal ;

**Sur** proposition de M. le secrétaire général de la préfecture de la Creuse ;

**ARRETE**

**ARTICLE 1<sup>ER</sup>** : Les membres de la commission de contrôle des listes électorales de la commune désignée ci-dessous, sont les suivants :

Commune	Délégués Administration		Délégués Tribunal		Délégués Commune	
	Titulaire	Suppléant	Titulaire	Suppléant	Titulaire	Suppléant
<b>ST CHRISTOPHE</b>	M. Henri CEYSSON	M. Angélo ZANCHI	M. Christian LAGRANGE		M. Joël GALTIER	Mme Stéphanie MAROTEAU

**ARTICLE 2** : Le secrétaire général de la préfecture de la Creuse et le maire de la commune précitée, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture et dont un exemplaire sera transmis au maire.

Guéret, le 25 novembre 2020

Pour la préfète et par délégation,  
Le secrétaire général,

signé : Renaud NURY

Préfecture de la Creuse

23-2020-11-25-020

Arrêté nomination membres de la commission de contrôle  
des listes électorales de St Dizier la Tour

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL n°  
PORTANT NOMINATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE CONTRÔLE  
DES LISTES ÉLECTORALES DE LA COMMUNE DE ST DIZIER LA TOUR

La préfète de la Creuse

**VU** le code électoral, notamment ses articles L. 19 et R. 7 à R. 11, relatifs aux commissions de contrôle des listes électorales ;

**VU** le décret n° 2004-274 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

**VU** le décret du 29 juillet 2020 portant nomination de Mme Virginie DARPHEUILLE en qualité de préfète de la Creuse ;

**VU** la circulaire INTA1830120J du 21 novembre 2018 relative à la tenue des listes électorales et des listes électorales complémentaires ;

**VU** les propositions du maire et l'ordonnance de désignation du président du tribunal judiciaire de Guéret ;

**Considérant** qu'il convient de nommer, dans chaque commune, les membres de la commission de contrôle chargée de la régularité des listes électorales pour une durée de trois ans et après chaque renouvellement intégral du conseil municipal ;

**Sur** proposition de M. le secrétaire général de la préfecture de la Creuse ;

**ARRETE**

**ARTICLE 1<sup>ER</sup>** : Les membres de la commission de contrôle des listes électorales de la commune désignée ci-dessous, sont les suivants :

Commune	Délégués Administration		Délégués Tribunal		Délégués Commune	
	Titulaire	Suppléant	Titulaire	Suppléant	Titulaire	Suppléant
<b>ST DIZIER LA TOUR</b>	M. Gilbert PERONNET	M. Guy PINET	M. Didier MARSALLON		M. Emmanuel BOULARD	M. Dominique TAVAUX

**ARTICLE 2** : Le secrétaire général de la préfecture de la Creuse et le maire de la commune précitée, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture et dont un exemplaire sera transmis au maire.

Guéret, le 25 novembre 2020

Pour la préfète et par délégation,  
Le secrétaire général,

signé : Renaud NURY

Préfecture de la Creuse

23-2020-11-25-021

Arrêté nomination membres de la commission de contrôle  
des listes électorales de St Eloi

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL n°  
PORTANT NOMINATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE CONTRÔLE  
DES LISTES ÉLECTORALES DE LA COMMUNE DE ST ELOI

La préfète de la Creuse

**VU** le code électoral, notamment ses articles L. 19 et R. 7 à R. 11, relatifs aux commissions de contrôle des listes électorales ;

**VU** le décret n° 2004-274 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

**VU** le décret du 29 juillet 2020 portant nomination de Mme Virginie DARPHEUILLE en qualité de préfète de la Creuse ;

**VU** la circulaire INTA1830120J du 21 novembre 2018 relative à la tenue des listes électorales et des listes électorales complémentaires ;

**VU** les propositions du maire et l'ordonnance de désignation du président du tribunal judiciaire de Guéret ;

**Considérant** qu'il convient de nommer, dans chaque commune, les membres de la commission de contrôle chargée de la régularité des listes électorales pour une durée de trois ans et après chaque renouvellement intégral du conseil municipal ;

**Sur** proposition de M. le secrétaire général de la préfecture de la Creuse ;

**ARRETE**

**ARTICLE 1<sup>ER</sup>** : Les membres de la commission de contrôle des listes électorales de la commune désignée ci-dessous, sont les suivants :

Commune	Délégués Administration		Délégués Tribunal		Délégués Commune	
	Titulaire	Suppléant	Titulaire	Suppléant	Titulaire	Suppléant
ST ELOI	M. André GOEPP	M. Daniel PETIOT	Mme Christiane THOMAS ép DOUMY		Mme Colette MARCHAND	Mme Sandrine BLEUF

**ARTICLE 2** : Le secrétaire général de la préfecture de la Creuse et le maire de la commune précitée, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture et dont un exemplaire sera transmis au maire.

Guéret, le 25 novembre 2020

Pour la préfète et par délégation,  
Le secrétaire général,

signé : Renaud NURY

Préfecture de la Creuse

23-2020-11-25-022

Arrêté nomination membres de la commission de contrôle  
des listes électorales de St frion



ARRÊTÉ PRÉFECTORAL n°  
PORTANT NOMINATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE CONTRÔLE  
DES LISTES ÉLECTORALES DE LA COMMUNE DE ST FRION

La préfète de la Creuse

**VU** le code électoral, notamment ses articles L. 19 et R. 7 à R. 11, relatifs aux commissions de contrôle des listes électorales ;

**VU** le décret n° 2004-274 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

**VU** le décret du 29 juillet 2020 portant nomination de Mme Virginie DARPHEUILLE en qualité de préfète de la Creuse ;

**VU** la circulaire INTA1830120J du 21 novembre 2018 relative à la tenue des listes électorales et des listes électorales complémentaires ;

**VU** les propositions du maire et l'ordonnance de désignation du président du tribunal judiciaire de Guéret ;

**Considérant** qu'il convient de nommer, dans chaque commune, les membres de la commission de contrôle chargée de la régularité des listes électorales pour une durée de trois ans et après chaque renouvellement intégral du conseil municipal ;

**Sur** proposition de M. le secrétaire général de la préfecture de la Creuse ;

**ARRETE**

**ARTICLE 1<sup>ER</sup>** : Les membres de la commission de contrôle des listes électorales de la commune désignée ci-dessous, sont les suivants :

Commune	Délégués Administration		Délégués Tribunal		Délégués Commune	
	Titulaire	Suppléant	Titulaire	Suppléant	Titulaire	Suppléant
<b>ST FRION</b>	Mme Gilberte GREDZIAK	M. Michel PIOCHE	M. Didier ARNAUD		Mme Céline BATTU ép CARBONNET	M. Cédric DELICQUE

**ARTICLE 2** : Le secrétaire général de la préfecture de la Creuse et le maire de la commune précitée, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture et dont un exemplaire sera transmis au maire.

Guéret, le 25 novembre 2020

Pour la préfète et par délégation,  
Le secrétaire général,

signé : Renaud NURY

Préfecture de la Creuse

23-2020-11-25-023

Arrêté nomination membres de la commission de contrôle  
des listes électorales de St Georges la Pougé

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL n°  
PORTANT NOMINATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE CONTRÔLE  
DES LISTES ÉLECTORALES DE LA COMMUNE DE ST GEORGES LA POUGE

La préfète de la Creuse

**VU** le code électoral, notamment ses articles L. 19 et R. 7 à R. 11, relatifs aux commissions de contrôle des listes électorales ;

**VU** le décret n° 2004-274 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

**VU** le décret du 29 juillet 2020 portant nomination de Mme Virginie DARPHEUILLE en qualité de préfète de la Creuse ;

**VU** la circulaire INTA1830120J du 21 novembre 2018 relative à la tenue des listes électorales et des listes électorales complémentaires ;

**VU** les propositions du maire et l'ordonnance de désignation du président du tribunal judiciaire de Guéret ;

**Considérant** qu'il convient de nommer, dans chaque commune, les membres de la commission de contrôle chargée de la régularité des listes électorales pour une durée de trois ans et après chaque renouvellement intégral du conseil municipal ;

**Sur** proposition de M. le secrétaire général de la préfecture de la Creuse ;

**ARRETE**

**ARTICLE 1<sup>ER</sup>** : Les membres de la commission de contrôle des listes électorales de la commune désignée ci-dessous, sont les suivants :

Commune	Délégués Administration		Délégués Tribunal		Délégués Commune	
	Titulaire	Suppléant	Titulaire	Suppléant	Titulaire	Suppléant
<b>ST GEORGES LA POUGE</b>	Mme Corinne CHAUMETON	M. Francis COLLET	Mme Christelle CAILLAUD		Mme Brigitte MARLIN	M. Valéry FAVRE

**ARTICLE 2** : Le secrétaire général de la préfecture de la Creuse et le maire de la commune précitée, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture et dont un exemplaire sera transmis au maire.

Guéret, le 25 novembre 2020

Pour la préfète et par délégation,  
Le secrétaire général,

signé : Renaud NURY

Préfecture de la Creuse

23-2020-11-25-024

Arrêté nomination membres de la commission de contrôle  
des listes électorales de St Georges Nigremont

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL n°  
PORTANT NOMINATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE CONTRÔLE  
DES LISTES ÉLECTORALES DE LA COMMUNE DE ST GEORGES NIGREMONT

La préfète de la Creuse

**VU** le code électoral, notamment ses articles L. 19 et R. 7 à R. 11, relatifs aux commissions de contrôle des listes électorales ;

**VU** le décret n° 2004-274 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

**VU** le décret du 29 juillet 2020 portant nomination de Mme Virginie DARPHEUILLE en qualité de préfète de la Creuse ;

**VU** la circulaire INTA1830120J du 21 novembre 2018 relative à la tenue des listes électorales et des listes électorales complémentaires ;

**VU** les propositions du maire et l'ordonnance de désignation du président du tribunal judiciaire de Guéret ;

**Considérant** qu'il convient de nommer, dans chaque commune, les membres de la commission de contrôle chargée de la régularité des listes électorales pour une durée de trois ans et après chaque renouvellement intégral du conseil municipal ;

**Sur** proposition de M. le secrétaire général de la préfecture de la Creuse ;

**ARRETE**

**ARTICLE 1<sup>ER</sup>** : Les membres de la commission de contrôle des listes électorales de la commune désignée ci-dessous, sont les suivants :

Commune	Délégués Administration		Délégués Tribunal		Délégués Commune	
	Titulaire	Suppléant	Titulaire	Suppléant	Titulaire	Suppléant
<b>ST GEORGES NIGREMONT</b>	M. André TREGNIER	M. Philippe LARBRE	M. Christian LESAGE		Mme Ghislaine PRADELLE	

**ARTICLE 2** : Le secrétaire général de la préfecture de la Creuse et le maire de la commune précitée, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture et dont un exemplaire sera transmis au maire.

Guéret, le 25 novembre 2020

Pour la préfète et par délégation,  
Le secrétaire général,

signé : Renaud NURY

Préfecture de la Creuse

23-2020-11-25-025

Arrêté nomination membres de la commission de contrôle  
des listes électorales de St Germain Beaupré

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL n°  
PORTANT NOMINATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE CONTRÔLE  
DES LISTES ÉLECTORALES DE LA COMMUNE DE ST GERMAIN BEAUPRÉ

La préfète de la Creuse

**VU** le code électoral, notamment ses articles L. 19 et R. 7 à R. 11, relatifs aux commissions de contrôle des listes électorales ;

**VU** le décret n° 2004-274 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

**VU** le décret du 29 juillet 2020 portant nomination de Mme Virginie DARPHEUILLE en qualité de préfète de la Creuse ;

**VU** la circulaire INTA1830120J du 21 novembre 2018 relative à la tenue des listes électorales et des listes électorales complémentaires ;

**VU** les propositions du maire et l'ordonnance de désignation du président du tribunal judiciaire de Guéret ;

**Considérant** qu'il convient de nommer, dans chaque commune, les membres de la commission de contrôle chargée de la régularité des listes électorales pour une durée de trois ans et après chaque renouvellement intégral du conseil municipal ;

**Sur** proposition de M. le secrétaire général de la préfecture de la Creuse ;

**ARRETE**

**ARTICLE 1<sup>ER</sup>** : Les membres de la commission de contrôle des listes électorales de la commune désignée ci-dessous, sont les suivants :

Commune	Délégués Administration		Délégués Tribunal		Délégués Commune	
	Titulaire	Suppléant	Titulaire	Suppléant	Titulaire	Suppléant
<b>ST GERMAIN BEAUPRE</b>	M. Jean-François PARROT	Mme Nadine DELAGE	M. Daniel RAYNAUD		Mme Christelle RAVAUD	M. Joël PEYPOUX

**ARTICLE 2** : Le secrétaire général de la préfecture de la Creuse et le maire de la commune précitée, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture et dont un exemplaire sera transmis au maire.

Guéret, le 25 novembre 2020

Pour la préfète et par délégation,  
Le secrétaire général,

signé : Renaud NURY

Préfecture de la Creuse

23-2020-11-25-026

Arrêté nomination membres de la commission de contrôle  
des listes électorales de St Goussaud



ARRÊTÉ PRÉFECTORAL n°  
PORTANT NOMINATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE CONTRÔLE  
DES LISTES ÉLECTORALES DE LA COMMUNE DE ST GOUSSAUD

La préfète de la Creuse

**VU** le code électoral, notamment ses articles L. 19 et R. 7 à R. 11, relatifs aux commissions de contrôle des listes électorales ;

**VU** le décret n° 2004-274 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

**VU** le décret du 29 juillet 2020 portant nomination de Mme Virginie DARPHEUILLE en qualité de préfète de la Creuse ;

**VU** la circulaire INTA1830120J du 21 novembre 2018 relative à la tenue des listes électorales et des listes électorales complémentaires ;

**VU** les propositions du maire et l'ordonnance de désignation du président du tribunal judiciaire de Guéret ;

**Considérant** qu'il convient de nommer, dans chaque commune, les membres de la commission de contrôle chargée de la régularité des listes électorales pour une durée de trois ans et après chaque renouvellement intégral du conseil municipal ;

**Sur** proposition de M. le secrétaire général de la préfecture de la Creuse ;

**ARRETE**

**ARTICLE 1<sup>ER</sup>** : Les membres de la commission de contrôle des listes électorales de la commune désignée ci-dessous, sont les suivants :

Commune	Délégués Administration		Délégués Tribunal		Délégués Commune	
	Titulaire	Suppléant	Titulaire	Suppléant	Titulaire	Suppléant
<b>ST GOUSSAUD</b>	M. Jean-Pierre ANNET	Mme Nicole BEILLOT	Mme Monique TARNAUD		M. Henri DAUNY	Mme Micheline PLAIS GUETANT

**ARTICLE 2** : Le secrétaire général de la préfecture de la Creuse et le maire de la commune précitée, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture et dont un exemplaire sera transmis au maire.

Guéret, le 25 novembre 2020

Pour la préfète et par délégation,  
Le secrétaire général,

signé : Renaud NURY

Préfecture de la Creuse

23-2020-11-25-027

Arrêté nomination membres de la commission de contrôle  
des listes électorales de St Hilaire la Plaine

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL n°  
PORTANT NOMINATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE CONTRÔLE  
DES LISTES ÉLECTORALES DE LA COMMUNE DE ST HILAIRE LA PLAINE

La préfète de la Creuse

**VU** le code électoral, notamment ses articles L. 19 et R. 7 à R. 11, relatifs aux commissions de contrôle des listes électorales ;

**VU** le décret n° 2004-274 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

**VU** le décret du 29 juillet 2020 portant nomination de Mme Virginie DARPHEUILLE en qualité de préfète de la Creuse ;

**VU** la circulaire INTA1830120J du 21 novembre 2018 relative à la tenue des listes électorales et des listes électorales complémentaires ;

**VU** les propositions du maire et l'ordonnance de désignation du président du tribunal judiciaire de Guéret ;

**Considérant** qu'il convient de nommer, dans chaque commune, les membres de la commission de contrôle chargée de la régularité des listes électorales pour une durée de trois ans et après chaque renouvellement intégral du conseil municipal ;

**Sur** proposition de M. le secrétaire général de la préfecture de la Creuse ;

**ARRETE**

**ARTICLE 1<sup>ER</sup>** : Les membres de la commission de contrôle des listes électorales de la commune désignée ci-dessous, sont les suivants :

Commune	Délégués Administration		Délégués Tribunal		Délégués Commune	
	Titulaire	Suppléant	Titulaire	Suppléant	Titulaire	Suppléant
<b>ST HILAIRE LA PLAINE</b>	M. Jean-Luc MILVILLE	Mme Michelle PIERRE	M. Roland GAUTHIER		M. Pierre DESHERAUD	

**ARTICLE 2** : Le secrétaire général de la préfecture de la Creuse et le maire de la commune précitée, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture et dont un exemplaire sera transmis au maire.

Guéret, le 25 novembre 2020

Pour la préfète et par délégation,  
Le secrétaire général,

signé : Renaud NURY

Préfecture de la Creuse

23-2020-11-25-028

Arrêté nomination membres de la commission de contrôle  
des listes électorales de St Hilaire le Château

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL n°  
PORTANT NOMINATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE CONTRÔLE  
DES LISTES ÉLECTORALES DE LA COMMUNE DE ST HILAIRE LE CHÂTEAU

La préfète de la Creuse

**VU** le code électoral, notamment ses articles L. 19 et R. 7 à R. 11, relatifs aux commissions de contrôle des listes électorales ;

**VU** le décret n° 2004-274 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

**VU** le décret du 29 juillet 2020 portant nomination de Mme Virginie DARPHEUILLE en qualité de préfète de la Creuse ;

**VU** la circulaire INTA1830120J du 21 novembre 2018 relative à la tenue des listes électorales et des listes électorales complémentaires ;

**VU** les propositions du maire et l'ordonnance de désignation du président du tribunal judiciaire de Guéret ;

**Considérant** qu'il convient de nommer, dans chaque commune, les membres de la commission de contrôle chargée de la régularité des listes électorales pour une durée de trois ans et après chaque renouvellement intégral du conseil municipal ;

**Sur** proposition de M. le secrétaire général de la préfecture de la Creuse ;

**ARRETE**

**ARTICLE 1<sup>ER</sup>** : Les membres de la commission de contrôle des listes électorales de la commune désignée ci-dessous, sont les suivants :

Commune	Délégués Administration		Délégués Tribunal		Délégués Commune	
	Titulaire	Suppléant	Titulaire	Suppléant	Titulaire	Suppléant
<b>ST HILAIRE LE CHATEAU</b>	Mme Jeannine GOUBET	Mme Annie PERIGAUD	M. Guy PIMPOT		Mme Angélique RICHEN	

**ARTICLE 2** : Le secrétaire général de la préfecture de la Creuse et le maire de la commune précitée, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture et dont un exemplaire sera transmis au maire.

Guéret, le 25 novembre 2020

Pour la préfète et par délégation,  
Le secrétaire général,

signé : Renaud NURY

Préfecture de la Creuse

23-2020-11-25-029

Arrêté nomination membres de la commission de contrôle  
des listes électorales de St Julien la Genête

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL n°  
PORTANT NOMINATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE CONTRÔLE  
DES LISTES ÉLECTORALES DE LA COMMUNE DE ST ÈULIEN LA VENÊTE

La préfète de la Creuse

**VU** le code électoral, notamment ses articles L. 19 et R. 7 à R. 11, relatifs aux commissions de contrôle des listes électorales ;

**VU** le décret n° 2004-274 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

**VU** le décret du 29 juillet 2020 portant nomination de Mme Virginie DARPHEUILLE en qualité de préfète de la Creuse ;

**VU** la circulaire INTA1830120J du 21 novembre 2018 relative à la tenue des listes électorales et des listes électorales complémentaires ;

**VU** les propositions du maire et l'ordonnance de désignation du président du tribunal judiciaire de Guéret ;

**Considérant** qu'il convient de nommer, dans chaque commune, les membres de la commission de contrôle chargée de la régularité des listes électorales pour une durée de trois ans et après chaque renouvellement intégral du conseil municipal ;

**Sur** proposition de M. le secrétaire général de la préfecture de la Creuse ;

**ARRETE**

**ARTICLE 1<sup>ER</sup>** : Les membres de la commission de contrôle des listes électorales de la commune désignée ci-dessous, sont les suivants :

Commune	Délégués Administration		Délégués Tribunal		Délégués Commune	
	Titulaire	Suppléant	Titulaire	Suppléant	Titulaire	Suppléant
<b>ST JULIEN LA GENETE</b>	M. Robert MIROFLE	M. Michel RAVET	Mme Véronique CHEMIN ép BAILOT		Mme Sylviane VIAL	M. Roger BOURLIAUD

**ARTICLE 2** : Le secrétaire général de la préfecture de la Creuse et le maire de la commune précitée, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture et dont un exemplaire sera transmis au maire.

Guéret, le 25 novembre 2020

Pour la préfète et par délégation,  
Le secrétaire général,

signé : Renaud NURY

Préfecture de la Creuse

23-2020-11-25-030

Arrêté nomination membres de la commission de contrôle  
des listes électorales de St Julien le Chatel



ARRÊTÉ PRÉFECTORAL n°  
PORTANT NOMINATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE CONTRÔLE  
DES LISTES ÉLECTORALES DE LA COMMUNE DE ST JULIEN LE CHATEL

La préfète de la Creuse

**VU** le code électoral, notamment ses articles L. 19 et R. 7 à R. 11, relatifs aux commissions de contrôle des listes électorales ;

**VU** le décret n° 2004-274 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

**VU** le décret du 29 juillet 2020 portant nomination de Mme Virginie DARPHEUILLE en qualité de préfète de la Creuse ;

**VU** la circulaire INTA1830120J du 21 novembre 2018 relative à la tenue des listes électorales et des listes électorales complémentaires ;

**VU** les propositions du maire et l'ordonnance de désignation du président du tribunal judiciaire de Guéret ;

**Considérant** qu'il convient de nommer, dans chaque commune, les membres de la commission de contrôle chargée de la régularité des listes électorales pour une durée de trois ans et après chaque renouvellement intégral du conseil municipal ;

**Sur** proposition de M. le secrétaire général de la préfecture de la Creuse ;

**ARRETE**

**ARTICLE 1<sup>ER</sup>** : Les membres de la commission de contrôle des listes électorales de la commune désignée ci-dessous, sont les suivants :

Commune	Délégués Administration		Délégués Tribunal		Délégués Commune	
	Titulaire	Suppléant	Titulaire	Suppléant	Titulaire	Suppléant
<b>ST JULIEN LE CHATEL</b>	Mme Martine PETIT	Mme Dominique LACHAUDRU	Mme Marie-Christine GALLAND		M. Maurice MASFRAND	

**ARTICLE 2** : Le secrétaire général de la préfecture de la Creuse et le maire de la commune précitée, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture et dont un exemplaire sera transmis au maire.

Guéret, le 25 novembre 2020

Pour la préfète et par délégation,  
Le secrétaire général,

signé : Renaud NURY

Préfecture de la Creuse

23-2020-11-25-031

Arrêté nomination membres de la commission de contrôle  
des listes électorales de St Junien la Bregère

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL n°  
PORTANT NOMINATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE CONTRÔLE  
DES LISTES ÉLECTORALES DE LA COMMUNE DE ST -UNIEN LA BREXÈRE

La préfète de la Creuse

**VU** le code électoral, notamment ses articles L. 19 et R. 7 à R. 11, relatifs aux commissions de contrôle des listes électorales ;

**VU** le décret n° 2004-274 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

**VU** le décret du 29 juillet 2020 portant nomination de Mme Virginie DARPHEUILLE en qualité de préfète de la Creuse ;

**VU** la circulaire INTA1830120J du 21 novembre 2018 relative à la tenue des listes électorales et des listes électorales complémentaires ;

**VU** les propositions du maire et l'ordonnance de désignation du président du tribunal judiciaire de Guéret ;

**Considérant** qu'il convient de nommer, dans chaque commune, les membres de la commission de contrôle chargée de la régularité des listes électorales pour une durée de trois ans et après chaque renouvellement intégral du conseil municipal ;

**Sur** proposition de M. le secrétaire général de la préfecture de la Creuse ;

**ARRETE**

**ARTICLE 1<sup>ER</sup>** : Les membres de la commission de contrôle des listes électorales de la commune désignée ci-dessous, sont les suivants :

Commune	Délégués Administration		Délégués Tribunal		Délégués Commune	
	Titulaire	Suppléant	Titulaire	Suppléant	Titulaire	Suppléant
<b>ST JUNIEN LA BREGERE</b>	Mme Dominique COURAUD	M. Bernard TISSANDIER	M. Alain GAGEY		Mme Martine EZENOT	

**ARTICLE 2** : Le secrétaire général de la préfecture de la Creuse et le maire de la commune précitée, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture et dont un exemplaire sera transmis au maire.

Guéret, le 25 novembre 2020

Pour la préfète et par délégation,  
Le secrétaire général,

signé : Renaud NURY

Préfecture de la Creuse

23-2020-11-26-025

Arrêté nomination membres de la commission de contrôle  
des listes électorales de Vareilles

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL n°  
PORTANT NOMINATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE CONTRÔLE  
DES LISTES ÉLECTORALES DE LA COMMUNE DE VAREILLES

La préfète de la Creuse

**VU** le code électoral, notamment ses articles L. 19 et R. 7 à R. 11, relatifs aux commissions de contrôle des listes électorales ;

**VU** le décret n° 2004-274 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

**VU** le décret du 29 juillet 2020 portant nomination de Mme Virginie DARPHEUILLE en qualité de préfète de la Creuse ;

**VU** la circulaire INTA1830120J du 21 novembre 2018 relative à la tenue des listes électorales et des listes électorales complémentaires ;

**VU** les propositions du maire et l'ordonnance de désignation du président du tribunal judiciaire de Guéret ;

**Considérant** qu'il convient de nommer, dans chaque commune, les membres de la commission de contrôle chargée de la régularité des listes électorales pour une durée de trois ans et après chaque renouvellement intégral du conseil municipal ;

**Sur** proposition de M. le secrétaire général de la préfecture de la Creuse ;

**ARRETE**

**ARTICLE 1<sup>ER</sup>** : Les membres de la commission de contrôle des listes électorales de la commune désignée ci-dessous, sont les suivants :

Commune	Délégués Administration		Délégués Tribunal		Délégués Commune	
	Titulaire	Suppléant	Titulaire	Suppléant	Titulaire	Suppléant
<b>VAREILLES</b>	Mme Françoise MATIGOT	Mme Sonia BACOT	Mme Corinne LARDY		Mme Doris BOURREL	M. Marie-Madeleine NAPIERAJ

**ARTICLE 2** : Le secrétaire général de la préfecture de la Creuse et le maire de la commune précitée, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture et dont un exemplaire sera transmis au maire.

Guéret, le 26 novembre 2020

Pour la préfète et par délégation,  
Le secrétaire général,

signé : Renaud NURY

Préfecture de la Creuse

23-2020-11-26-031

Arrêté nomination membres de la commission de contrôle  
des listes électorales de Verneiges

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL n°  
PORTANT NOMINATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE CONTRÔLE  
DES LISTES ÉLECTORALES DE LA COMMUNE DE HERNEIÂES

La préfète de la Creuse

**VU** le code électoral, notamment ses articles L. 19 et R. 7 à R. 11, relatifs aux commissions de contrôle des listes électorales ;

**VU** le décret n° 2004-274 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

**VU** le décret du 29 juillet 2020 portant nomination de Mme Virginie DARPHEUILLE en qualité de préfète de la Creuse ;

**VU** la circulaire INTA1830120J du 21 novembre 2018 relative à la tenue des listes électorales et des listes électorales complémentaires ;

**VU** les propositions du maire et l'ordonnance de désignation du président du tribunal judiciaire de Guéret ;

**Considérant** qu'il convient de nommer, dans chaque commune, les membres de la commission de contrôle chargée de la régularité des listes électorales pour une durée de trois ans et après chaque renouvellement intégral du conseil municipal ;

**Sur** proposition de M. le secrétaire général de la préfecture de la Creuse ;

**ARRETE**

**ARTICLE 1<sup>ER</sup>** : Les membres de la commission de contrôle des listes électorales de la commune désignée ci-dessous, sont les suivants :

Commune	Délégués Administration		Délégués Tribunal		Délégués Commune	
	Titulaire	Suppléant	Titulaire	Suppléant	Titulaire	Suppléant
VERNEIGES	M. Jean Claude CARRAT	Mme Christiane CARRAT	M. René TABOURIN		M. Olivier PIRES	M. Raphaël MARQUET

**ARTICLE 2** : Le secrétaire général de la préfecture de la Creuse et le maire de la commune précitée, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture et dont un exemplaire sera transmis au maire.

Guéret, le 26 novembre 2020

Pour la préfète et par délégation,  
Le secrétaire général,

signé : Renaud NURY

Préfecture de la Creuse

23-2020-11-26-026

Arrêté nomination membres de la commission de contrôle  
des listes électorales de Vidailles



ARRÊTÉ PRÉFECTORAL n°  
PORTANT NOMINATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE CONTRÔLE  
DES LISTES ÉLECTORALES DE LA COMMUNE DE VIDAILLAT

La préfète de la Creuse

**VU** le code électoral, notamment ses articles L. 19 et R. 7 à R. 11, relatifs aux commissions de contrôle des listes électorales ;

**VU** le décret n° 2004-274 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

**VU** le décret du 29 juillet 2020 portant nomination de Mme Virginie DARPHEUILLE en qualité de préfète de la Creuse ;

**VU** la circulaire INTA1830120J du 21 novembre 2018 relative à la tenue des listes électorales et des listes électorales complémentaires ;

**VU** les propositions du maire et l'ordonnance de désignation du président du tribunal judiciaire de Guéret ;

**Considérant** qu'il convient de nommer, dans chaque commune, les membres de la commission de contrôle chargée de la régularité des listes électorales pour une durée de trois ans et après chaque renouvellement intégral du conseil municipal ;

**Sur** proposition de M. le secrétaire général de la préfecture de la Creuse ;

**ARRETE**

**ARTICLE 1<sup>ER</sup>** : Les membres de la commission de contrôle des listes électorales de la commune désignée ci-dessous, sont les suivants :

Commune	Délégués Administration		Délégués Tribunal		Délégués Commune	
	Titulaire	Suppléant	Titulaire	Suppléant	Titulaire	Suppléant
<b>VIDAILLAT</b>	Mme Stéphanie LEBAS	Mme Anne ORVAIN	M. Alain LEBAS		Mme Céline LE BIGOT	Mme Nelly LEBAS ép MAFAITY

**ARTICLE 2** : Le secrétaire général de la préfecture de la Creuse et le maire de la commune précitée, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture et dont un exemplaire sera transmis au maire.

Guéret, le 26 novembre 2020

Pour la préfète et par délégation,  
Le secrétaire général,

signé : Renaud NURY

Préfecture de la Creuse

23-2020-11-26-027

Arrêté nomination membres de la commission de contrôle  
des listes électorales de Viersat

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL n°  
PORTANT NOMINATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE CONTRÔLE  
DES LISTES ÉLECTORALES DE LA COMMUNE DE VIERSAT

La préfète de la Creuse

**VU** le code électoral, notamment ses articles L. 19 et R. 7 à R. 11, relatifs aux commissions de contrôle des listes électorales ;

**VU** le décret n° 2004-274 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

**VU** le décret du 29 juillet 2020 portant nomination de Mme Virginie DARPHEUILLE en qualité de préfète de la Creuse ;

**VU** la circulaire INTA1830120J du 21 novembre 2018 relative à la tenue des listes électorales et des listes électorales complémentaires ;

**VU** les propositions du maire et l'ordonnance de désignation du président du tribunal judiciaire de Guéret ;

**Considérant** qu'il convient de nommer, dans chaque commune, les membres de la commission de contrôle chargée de la régularité des listes électorales pour une durée de trois ans et après chaque renouvellement intégral du conseil municipal ;

**Sur** proposition de M. le secrétaire général de la préfecture de la Creuse ;

**ARRETE**

**ARTICLE 1<sup>ER</sup>** : Les membres de la commission de contrôle des listes électorales de la commune désignée ci-dessous, sont les suivants :

Commune	Délégués Administration		Délégués Tribunal		Délégués Commune	
	Titulaire	Suppléant	Titulaire	Suppléant	Titulaire	Suppléant
<b>VIERSAT</b>	M. Serge ROMANE	M. Philippe ROUSSELOT	Mme Lucette MAUFUS vve VERNEUIL		M. Christian TERRIER	M. Gaëtan AUGER

**ARTICLE 2** : Le secrétaire général de la préfecture de la Creuse et le maire de la commune précitée, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture et dont un exemplaire sera transmis au maire.

Guéret, le 26 novembre 2020

Pour la préfète et par délégation,  
Le secrétaire général,

signé : Renaud NURY

Préfecture de la Creuse

23-2020-11-26-028

Arrêté nomination membres de la commission de contrôle  
des listes électorales de Vigeville

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL n°  
PORTANT NOMINATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE CONTRÔLE  
DES LISTES ÉLECTORALES DE LA COMMUNE DE J IHEJ ILLE

La préfète de la Creuse

**VU** le code électoral, notamment ses articles L. 19 et R. 7 à R. 11, relatifs aux commissions de contrôle des listes électorales ;

**VU** le décret n° 2004-274 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

**VU** le décret du 29 juillet 2020 portant nomination de Mme Virginie DARPHEUILLE en qualité de préfète de la Creuse ;

**VU** la circulaire INTA1830120J du 21 novembre 2018 relative à la tenue des listes électorales et des listes électorales complémentaires ;

**VU** les propositions du maire et l'ordonnance de désignation du président du tribunal judiciaire de Guéret ;

**Considérant** qu'il convient de nommer, dans chaque commune, les membres de la commission de contrôle chargée de la régularité des listes électorales pour une durée de trois ans et après chaque renouvellement intégral du conseil municipal ;

**Sur** proposition de M. le secrétaire général de la préfecture de la Creuse ;

**ARRETE**

**ARTICLE 1<sup>ER</sup>** : Les membres de la commission de contrôle des listes électorales de la commune désignée ci-dessous, sont les suivants :

Commune	Délégués Administration		Délégués Tribunal		Délégués Commune	
	Titulaire	Suppléant	Titulaire	Suppléant	Titulaire	Suppléant
VIGEVILLE	Mme Géraldine SURGET		Mme Nicole LEBLANC		M. Laurent MORANGE	

**ARTICLE 2** : Le secrétaire général de la préfecture de la Creuse et le maire de la commune précitée, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture et dont un exemplaire sera transmis au maire.

Guéret, le 26 novembre 2020

Pour la préfète et par délégation,  
Le secrétaire général,

signé : Renaud NURY

Préfecture de la Creuse

23-2020-11-24-007

Arrêté nomination membres de la commission de contrôle  
des listes électorales du Mas d'Artige

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL n°  
PORTANT NOMINATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE CONTRÔLE  
DES LISTES ÉLECTORALES DE LA COMMUNE DU MAS D'ARTIGE

La préfète de la Creuse

**VU** le code électoral, notamment ses articles L. 19 et R. 7 à R. 11, relatifs aux commissions de contrôle des listes électorales ;

**VU** le décret n° 2004-274 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

**VU** le décret du 29 juillet 2020 portant nomination de Mme Virginie DARPHEUILLE en qualité de préfète de la Creuse ;

**VU** la circulaire INTA1830120J du 21 novembre 2018 relative à la tenue des listes électorales et des listes électorales complémentaires ;

**VU** les propositions du maire et l'ordonnance de désignation du président du tribunal judiciaire de Guéret ;

**Considérant** qu'il convient de nommer, dans chaque commune, les membres de la commission de contrôle chargée de la régularité des listes électorales pour une durée de trois ans et après chaque renouvellement intégral du conseil municipal ;

**Sur** proposition de M. le secrétaire général de la préfecture de la Creuse ;

**ARRETE**

**ARTICLE 1<sup>ER</sup>** : Les membres de la commission de contrôle des listes électorales de la commune désignée ci-dessous, sont les suivants :

Commune	Délégués Administration		Délégués Tribunal		Délégués Commune	
	Titulaire	Suppléant	Titulaire	Suppléant	Titulaire	Suppléant
<b>MAS D'ARTIGE (LE)</b>	Mme Loraine PIQUET		Mme Odette BUJACOUX		Mme Rolande FLESCH	

**ARTICLE 2** : Le secrétaire général de la préfecture de la Creuse et le maire de la commune précitée, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture et dont un exemplaire sera transmis au maire.

Guéret, le 24 novembre 2020

Pour la préfète et par délégation,  
Le secrétaire général,

signé : Renaud NURY

Préfecture de la Creuse

23-2020-11-24-010

Arrêté nomination membres de la commission de contrôle  
des listes électorales du Monteil au Vicomte



ARRÊTÉ PRÉFECTORAL n°  
PORTANT NOMINATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE CONTRÔLE  
DES LISTES ÉLECTORALES DE LA COMMUNE DU MONTEIL AU VICOMTE

La préfète de la Creuse

**VU** le code électoral, notamment ses articles L. 19 et R. 7 à R. 11, relatifs aux commissions de contrôle des listes électorales ;

**VU** le décret n° 2004-274 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

**VU** le décret du 29 juillet 2020 portant nomination de Mme Virginie DARPHEUILLE en qualité de préfète de la Creuse ;

**VU** la circulaire INTA1830120J du 21 novembre 2018 relative à la tenue des listes électorales et des listes électorales complémentaires ;

**VU** les propositions du maire et l'ordonnance de désignation du président du tribunal judiciaire de Guéret ;

**Considérant** qu'il convient de nommer, dans chaque commune, les membres de la commission de contrôle chargée de la régularité des listes électorales pour une durée de trois ans et après chaque renouvellement intégral du conseil municipal ;

**Sur** proposition de M. le secrétaire général de la préfecture de la Creuse ;

**ARRETE**

**ARTICLE 1<sup>ER</sup>** : Les membres de la commission de contrôle des listes électorales de la commune désignée ci-dessous, sont les suivants :

Commune	Délégués Administration		Délégués Tribunal		Délégués Commune	
	Titulaire	Suppléant	Titulaire	Suppléant	Titulaire	Suppléant
<b>MONTEIL AU VICOMTE (LE)</b>	Mme Annick DUMEYNIÉ	M. Jean-Pierre FANTON	M. Jean-François FOURNIER		Mme Justine VERTE	Mme Isabelle LORIOT

**ARTICLE 2** : Le secrétaire général de la préfecture de la Creuse et le maire de la commune précitée, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture et dont un exemplaire sera transmis au maire.

Guéret, le 24 novembre 2020

Pour la préfète et par délégation,  
Le secrétaire général,

signé : Renaud NURY

Préfecture de la Creuse

23-2020-11-24-013

Arrêté nomination membres de la commission de contrôle  
des listes électorales du Moutier d'Ahun

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL n°  
PORTANT NOMINATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE CONTRÔLE  
DES LISTES ÉLECTORALES DE LA COMMUNE DU MOUTIER DJAHUN

La préfète de la Creuse

**VU** le code électoral, notamment ses articles L. 19 et R. 7 à R. 11, relatifs aux commissions de contrôle des listes électorales ;

**VU** le décret n° 2004-274 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

**VU** le décret du 29 juillet 2020 portant nomination de Mme Virginie DARPHEUILLE en qualité de préfète de la Creuse ;

**VU** la circulaire INTA1830120J du 21 novembre 2018 relative à la tenue des listes électorales et des listes électorales complémentaires ;

**VU** les propositions du maire et l'ordonnance de désignation du président du tribunal judiciaire de Guéret ;

**Considérant** qu'il convient de nommer, dans chaque commune, les membres de la commission de contrôle chargée de la régularité des listes électorales pour une durée de trois ans et après chaque renouvellement intégral du conseil municipal ;

**Sur** proposition de M. le secrétaire général de la préfecture de la Creuse ;

**ARRETE**

**ARTICLE 1<sup>ER</sup>** : Les membres de la commission de contrôle des listes électorales de la commune désignée ci-dessous, sont les suivants :

Commune	Délégués Administration		Délégués Tribunal		Délégués Commune	
	Titulaire	Suppléant	Titulaire	Suppléant	Titulaire	Suppléant
<b>MOUTIER D'AHUN</b>	M. Guy CATHELOT	M. Gérard RAMBAUD	M. Claude MICHAUD		M. Nicolas LEROUX	M. Daniel DEJARIGE

**ARTICLE 2** : Le secrétaire général de la préfecture de la Creuse et le maire de la commune précitée, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture et dont un exemplaire sera transmis au maire.

Guéret, le 24 novembre 2020

Pour la préfète et par délégation,  
Le secrétaire général,

signé : Renaud NURY